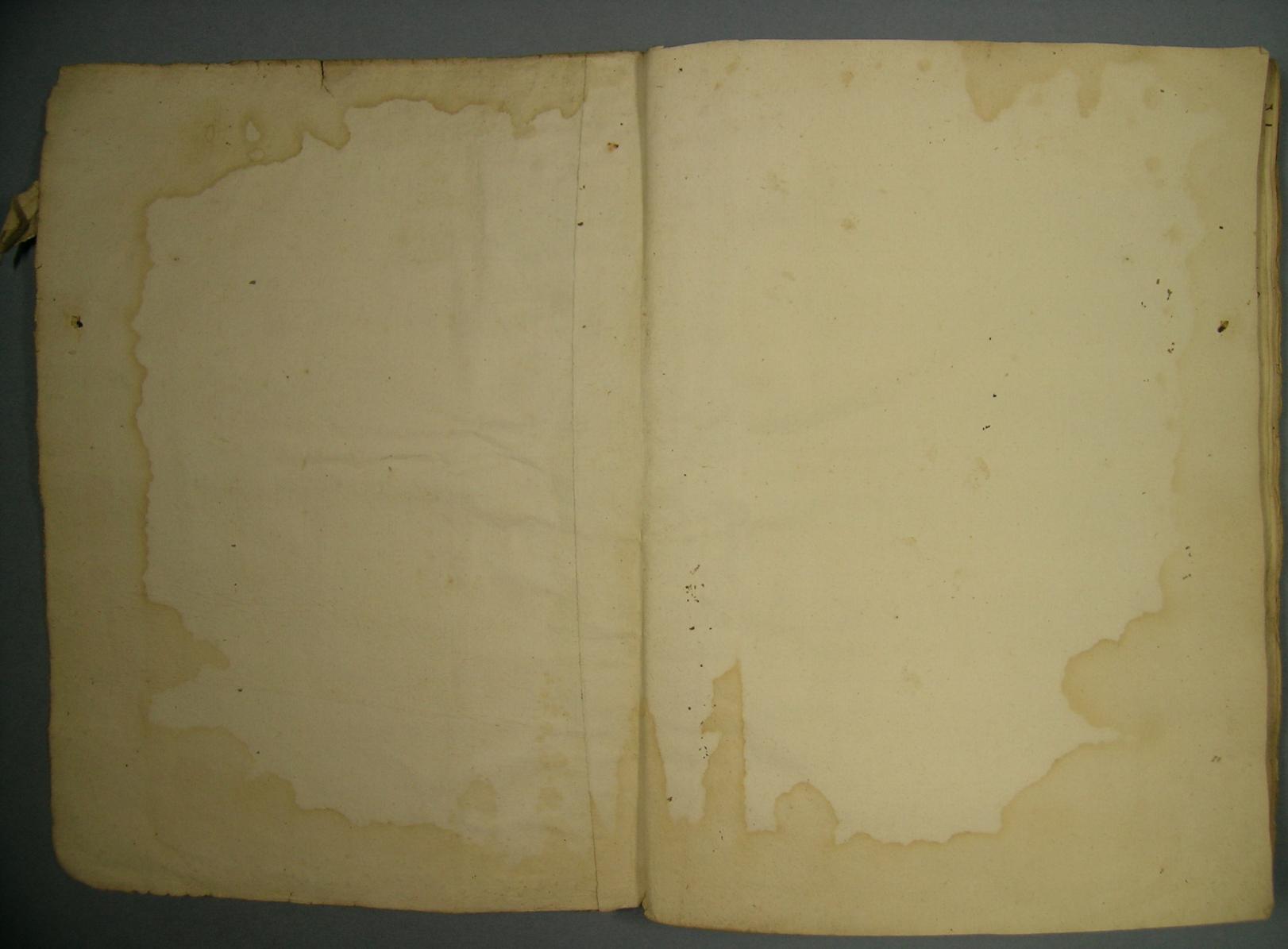


Recueil

de Quelques Eclaircissements
relatifs au pays, et Peuple
Basques
Par un Patriote.

est établi pour
servir de guide à
nos amis





Avis

On ne pretend pas donner ici une histoire méthodique & complète. Celui que l'amour pour sa Patrie a engagi à faire ce petit recueil n'a cherché que son propre amusement; il n'a fait que rapprocher & presenter sous un même point de vue diverses anecdotes éparpillées qu'il conservoit précieusement.

une Description générale & détaillée exigeroit une connoissance étendue & exacte du pays & peuple Basque.

L'auteur de ces amusements patriotiques est privi de cet heureux avantage. Il a été dans l'obligation de passer sous silence toutes les nobles maisons de la Soule, ainsi que la plupart de celles de Labour et de la Basse-Navarre. Pour en parler avec precision & remplir avec quelque espérance de succès un objet aussi vaste, il aurait dû posséder les titres & les documents, qui lui manquent. Il avoue de bonne foi qu'il n'a pas fait une recherche bien rigide. Il laisse & il recommande cette louable entreprise à une plume plus légère que laienne. Conduite par un zèle vraiment patriotique, elle voudra enfin satisfaire dans cette partie la juste curiosité du peuple Basque.

Autour presuné Mr Savregny & S^e Jean de Lus
mort en Espagne pendant l'émigration 1793
(voir Jules Balasque I, 285 note)

395.

723

et Aquitaine

(Les Premiers Romains qui passèrent dans les Gaules, appellerent Aquitaine le País qui s'étend depuis la Garonne jusqu'aux Pyrénées. Plin dit que ce fut à cause de la grande quantité des caux minéraux qu'on y trouve .

Sous l'empire d'Honorius on distinguoit trois Aquitanies . La première dont Bourges étoit la Capitale avoit 84 lieues de longueur et 40 dans sa plus grande largeur . La 2^e Aquitaine dont Bordeaux étoit la Capitale avoit 63 lieues de longueur et 40 dans sa plus grande largeur . et la 3^e Aquitaine qu'on appelloit encore la Novempopulanie , avoit l'autre ou anche pour Capitale et 40 lieues de longueur sur autant de largeur . Elle étoit bornée au Sud par les Pyrénées .

Charlemagne origina l'Aquitaine en Royaume en 774. en faveur de son fils Louis le Débonnaire . Ce royaume Contenoit les deux premières Aquitanies , la meilleure partie de la 3^e et d'autres possessions . Toulouse en étoit la Capitale . Le VI^e. et dernier Roy d'Aquitaine fut

2.

fit Louis le Begue, parceque etant parvenu
a la Couronne de France par la mort de Charles
le Chauve, il y reunit le Royaume d'Aquitaine.

Posteriorurement ces Provinces furent parta-
gées en deux Duchés qui n'en firent plus
qu'un en 1070.

Eléonor fille de Guillaume VIII. Due-
d'Aquitaine ayant horité de ce Duché en 1137.
la porta en dot au jeune Louis fils du Roy
Louis VI: Mais ayant été repudiee elle épousa
en seconds noces Henry II. Roy d'Angleterre
qui devint ainsi Seigneur du Duché d'Aqui-
taine. Les Anglois l'ont conservé jusqu'au
Règne de Charles VII. qui le reunit à la
Couronne de France.

Cantabres.

Les Cantabres ancien Peuple de l'Espagne
Tarragonaise habitaient ce que nous appelons
aujourd'hui le Guipuscoa, la Biscaye, les
Asturias, et la Navarre. ^{73A.} Les Romains après
avoir vaincu des Languedocus eurent les avoir
subjugués sous Agripa: Mais quoique
vaincus ils se maintinrent par leur courage
en leur liberté, quoique en disent certains auteurs
interessés: La preuve en est que les Cantabres n'ont
jamais

3.

Jamais parlé que leur Barque, tandis que l'ysteme
des Romanis, suivit l'augmentation de la force de leur
langage aux progrès qu'ils faisaient.

Cantabria nom propre d'une ancienne
ville de l'Espagne Tarragonaise capitale du
Pais des cantabres, située sur l'Ebre près de
Logrono et de Viana. Elle est détruite.

Nota.

Tout ce qui est jusqu'ici, excepté les deux
dernières lignes de la page précédente, se trouve
dans le Grand Vocabulaire françois: ouvrage
des plus grands maîtres en littérature, et de la
plus grande exactitude.

Gascogne

Le mot Gascogne est venu des Gascons ou
varous peuples d'Espagne qui s'introduisirent
dans la Gascogne dans le VI. et VII. Siecles,
malgré les françois qui en avaient chassé les
Visigots.

Suivant J. Jerome et Isidore il furent
envoyés par Pompeï d'Espagne dans la Gaule
Aquitaine.

ans Rome
657.

La Gascogne comprend les Landes, la chalosse,
l'Ustaran, le Marsans, partie d'Ustaran d'Albet,
les Basques ou la terre de Labour, le Comté de
Comminges, la Bigorre, le Converans, l'armagnac,
le Condomois, partie du Bazadais et du
Bourdelois &c. C'est à dire quelle contient à
peuprée l'ancienne Aquitaine telle que jules
cesar

Si cez la degrité. Il n'y manque pour former cette
ancienne Aquitaine que la partie du Béarnois
qui est de Guyenne, et le Gouvernement du
Béarn et de Lavaur qui a été démembré par
des Princes particuliers.

Sous Honorius la Gascogne composoit la
Provence populaire. De la domination romaine
la Provence populaire passa sous celle des Visigoths
vers l'an 409 ou plutôt en 419. Les uns disent
que cefut Honorius lui-même qui céda la
Provence populaire aux Visigoths. quoiqu'il en soit
il est certain que les Visigoths ne se trouvèrent
en possession de la Provence populaire que sous le
Règne d'Éwaric en 466. Alaric qui lui—
succéda en 481 ne conserva pas cette grande
domination. il fut défait et tué par Clovis
en 504. Les Goths perdirent alors les Aquitaines
et se trouvèrent enfermés dans la Septimanie
en Languedoc dont ils avaient une possession
plus légitime, ce Paris leur ayant été cédé authen-
tiquement par Honorius.

581 } En 581 Leovigilde R^e des Visigoths force les Cantabres
2e guerre de la Cantabrie & la Province d'Alava.
A la fin de la même année ou au commencement
de la suivante, ils vinrent débarquer en France,
une armée françoise sous le commandement² de Blasius
marche contre les Cantabres & elle fut vaincue en

586. } pieces. En 586 ils se regroupent dans les plaines d'au-
quitanie où font de grands regats. Amrovalel le autre
général françois marche plusieurs fois contre eux,
mais sans succès; contre ces Soges amrovalel
leur proclame la paix.

Grig. de Tous 120. 3. enq. 7.
D'où des événements qui appartiennent à l'histoire
des varcons établis dans l'Aquitaine, & qui n'ont rien
de commun avec celle des varcons qui étaient réunis
en Espagne & dans les Pyrénées. Il se peut tout au
plus que ceux-ci y ont pris quelque fois comme
auxiliaires.

auj. auj. En 1602, Henry Roy de Bouslogne R. de Boulbon, Roi d'Anjouais marchant contre les
armées du Roi, fit pour son R. de Boulbon empereur, mais il fut vaincu et vaincu,
le pavement n'a pas été détruit mais il a été détruit par le temps. Henry Roy de Boulbon
d'Anjouais, Roi d'Anjouais, fit la bataille contre les armées du Roi, mais il fut vaincu et vaincu,
et la bataille fut gagnée par le Roi. Henry Roy de Boulbon, Roi d'Anjouais, fit la bataille contre les
armées du Roi, mais il fut vaincu et vaincu, et la bataille fut gagnée par le Roi.

Thierry ^{II} qui ils occupèrent le Béarn, le Bas de-
Soulè, et Labourt; et pillerent une partie
de la province.

Vers l'an 601 ou 602 le duc de Gascogne joignit à
l'armée de son père les Gascons ; et sans vouloir les
chasser, il leur donna pour due Gontalio qui
prit le premiers le titre de Due de Gascogne. *

La paix ne dura gueres. Les Garçons —
recommencèrent leurs Courses dam l'aquitaine.
mais ils furent repoussés en G35. Leur due
aughinan vint demander pardon au Roy —
dagobert.

Les garçons rentrent dans l'Aquitaine en
663. Les aquitains les reçoivent favorablement.
Ils leur distribuent des terres et tous ensemble
se choisissent un chef auquel ils donnent le
titre de Duc.

Le Duché de Gascogne fut réuni en 1070 à Celui de Guyenne. Le duchié de Guyenne ayant passé dans la Suite sous la Domination des Anglais; il furent aussi les Maîtres de la Gascogne: et la Conserverent jusqu'au règne de Charles VII.

observation

En 778 Charlemagne porta la guerre en Espagne

4. cesser la sécession. Il n'y manque plus pour former cette ancienne Aquitaine que la partie du Bourdois qui est de Guîne, et le Gouvernement du Béarn et de Navarre qui a été démembré par des Princes particuliers.

Sous Honorius la Gascogne composoit la Novempopulanie. De la Domination romaine la Novempopulanie passa sous celle des Visigots vers l'an 409 ou plutot en 419. Les uns disent que cefut Honorius lui même qui ceda la Novempopulanie aux Visigots. quoiqu'il en soit il est certain que les Visigots ne se trouveront en possession de la Novempopulanie que sous le Règne d'Éwarie en 466. Alarie qui lui —

the grande

Vers 595 les Gascons ou Vascons peuples originaires des Pyrénées et de la Biscaye que l'on peut prendre pour la postérité des anciens Cantabres, commencèrent à se faire connaître. Des peuples qui profitèrent si bien des divisions de Clotaire avec les Rois Théodebert II et

Sherry 31

4. L'origine des Provinces de l'empereur d'Autriche marchent contre les
carabiniers. Ils partent pour la Bohême dans le royaume d'empereur, mais à leur
retour, à la domination française, ils imposent aux troupes de l'empereur
nouvelles taxes. Ils se révoltent contre l'Autriche. Ils ont
charité pour l'Autriche. Ils sont dévoués au contraire à l'Angleterre. Le second état d'origine
est une partie de l'Angleterre qui appartient à la France.
Le troisième état d'origine est une partie de l'Angleterre qui appartient à la France.

Thierry^{II} qui ils occupèrent le Béarn, le dais de
Toule, et de Labourd, et pillerent une partie
de la province.

Vers l'an 601 ou 602 le comte fit faire à
Philippe de la Garde, et Sam voulut les-
chasser, il leur donna pour due Goncalis qui
mit le premier le titre de due de Gascoigne.

*L'aspiré ne dura gueres. Les Garçons —
recommencèrent leurs Courses dam l'Aquitaine.
mais ils furent repoussés en 636. Leur Roi
aughinan vint demander pardon au Roy —
Dagobert.*

Les garçons rentrent dans l'aquitaine en
663. Les aquitains les reçoivent favorablement.
Ils leur distribuent des terrains et tous ensemble
se choisissent un chef auquel ils donnent le
titre de Duc.

Le duché de Gascogne fut réuni en 1070 à Celui de Guyenne. Le duché de Guyenne ayant passé dans la suite sous la domination des Anglois; ils firent aussi le Maître de la Gascogne; et la conservèrent jusqu'au règne de Charles VII.

observation

En 778 Charlemagne porta la guerre en Espagne.

nota. que tout ce qui est dit des Gascons
est pris de l'observation d'eux, ou
provenant aussi dans le grand vocabulaire
français.

6. L'Espagne contre les Sarrasins. Les Gascons qui avoient pensé affamer son armée en interceptant le convoi, tomberont sur son armière-garde dans le retour : enleviront son bagage, en causeront une espèce de deroute qui est connue dans l'histoire sous le nom de Journei du Ronceray. C'est là que le Roy perdit le brave Roland.

Dans la suite les Gascons livrèrent aux mimes les principaux auteurs de cette action afin d'obtenir le pardon des autres : et Louis II. due des Gascons fut pendu par ordre du Roy dans la même année 778.

Observation

Si ces peuples appellés Gascons, sont véritablement les Vascons originaires des Pyrenées et descendans des anciens Cantabres, il faut avouer qu'ils se sont abatardis, et qu'ils ont dégénéré de la langue et des mœurs des Basques : car leur langage est un mélange des plusieurs autres qu'on ne sauroit définir, sans qu'ils ayent rien retenu de celui des leurs, pretendus confins, par mème le nom d'stration qu'ils ont corrompus par un changement notable de l'v. Consonne en G. des Vascons en Gascons.

Le Labourt

7. Du temps de Cesar le País de Labourt étoit habité par les Tarbelliens, en particulier par les Vascons. Sous Honorius ce País s'étendoit compris dans la Novum populanie. lorsque les Goths perdirent l'Aquitaine et que ce duché passa à la France, c'est à dire en 507, le País de Labourt qui étoit des premiers contes où les Vascons s'étoient établis, suivit le sort du duché de Gascogne. Mais la ville de Bayonne étoit des vicomtes particuliers depuis l'an 1060 jusqu'à 1205, époque à laquelle Jean Saint Jean, Roy d'Angleterre et duc de Guinée, reunit cette vicomté au duché de Guinée.

Au XV. siècle } En 1451 au mois de Septembre Charles VII chassa les
les Anglois } Anglois de Bayonne & réunit cette ville à son domaine.
en Labourt } Depuis ce temps tout le País de Labourt appartient à la France.

nota

Après la réunion de la basse Navarre de la souche au royaume de Navarre en 905, il ne restoit à n'importe marquer à la nation basque française que

*Note que tout ce qui est fait de Gascons
aussi que de Gascognes ou de Gascons
trouvent aussi dans le Grand vocabulaire
français.*

6. L'Espagne contre les Sarrazins. Les Gascons qui avoient pensé affamer son armée en interceptant le convoi, tombèrent sur son arrière-garde dans le retour : enlevèrent son bagage, en causèrent une espèce de deroute qui est connue dans l'histoire sous le nom de Journe de Roncevaux. C'est là que le Roy perdit ses brave Roland.

Dans la suite les Gascons livrèrent entre eux mêmes les principaux auteurs de cette action afin d'obtenir le pardon des autres : et lors II. due des Gascons fut prononcé par ordre du Roy dans la même année 778.

Observation

Si ces peuples appellés Gascons, sont véritablement les Vascons originaires des Pyrénées et descendants des anciens Cantabres, il faut avouer qu'ils sont abâtardis, et qu'ils ont dégénéré de la langue et des mœurs des Basques : car leur langage est un mélange de plusieurs autres qu'on ne sauroit définir, sans qu'ils ayent rien retenu de celui de leurs parents, confus, par même le nom d'nation qu'ils ont corrompu par un changement notable de l'. Consonne en G. Des Vascons en Gascons.

Le Labourt

7. Du temps de Cesar le País delabourt étoit habité par les Tarbelliens, en particulier par les Vascons. Sous Honorius ce País se trouvoit compris dans la Novum populanie. Longue les Goths posséderent Aquitaine et que ce duché passa à la France, c'est à dire en 607, le País delabourt qui étoit des premières contrées où les Vascons s'étoient établis, suivit le sort du Duché de Gascogne. Mais la Ville de Bayonne eut des vicomtes particuliers depuis l'an 1060 jusqu'à 1205. Époque à laquelle Jean Sans Terre Roi d'Angleterre et duc de Guinéenne reunit cette vicomté au Duché de Guinéenne.

Au XV. Siecle En 1451 au mois de Septembre Charles VII chassa les Anglais de Bayonne, & réuni cette ville à son Domaine en Labourt } Depuis ce temps tout le País de Labourt appartient à la France.

Nota

Après la réunion de la Basse Navarre de la Soule au royaume de Navarre en 906, il ne restoit à présent plus à la nation Gasque française que le Labourt qui depuis Bayonne s'étendoit dans le Guipturcos jusqua St Sébastien de Tonant. Cette partie étoit Jam donc l'apanage de ce comte de Vascons qui en 980 fut appelli par Guillaume Sanchez Due de Gascogne avec tous les autres de ses Etats pour assister à la fondation de l'abbaye de St Sever cap.

L'apostolite de fortunio Sanchez qui voulant 1060 fut vicomte de Bayonne & de Labourt posseda cette vicomté jusqu'en 1177. Cependant le Labourt avec Bayonne eut ses vicomtes particuliers jusqu'au règne de Jean Sans Terre, frère du successeur de Richard Due de Guinéenne & depuis Roi d'Angleterre qui mecontent Darnaut Bertrand alors vicomte de Bayonne se rendit maître de cette ville & de la moitié partie de Labourt, comme il l'eût été en 1177. Ce Jean Sans Terre s'empara dela Couronne d'Angleterre en 1199. Il mourut en 1216.

note que tout ce que est dit de la Gascons
aussi que de l'Observation des deux
français

6. Espagne contre les Sarrazins. Les Gascons qui avoient peme affamer son armee en interceptant les convois, tomberent sur son arriere-garde dans le retour: enlevierent son bagage, en causierent une Espee de deroute qui est connue dans l'histoire sous le nom de Journee des Roncevaux. Cest la que le Roy perdit le brave Roland.

Dans la Suite les Gascons livreron entre-mimes les principaux auteurs de cette action afin d'obtenir le pardon de tous les autres: et Louis II. Due des Gascons fut pendu par ordre du Roy dans la même annie 778.

Observation

Si ces peuples appelliez Gascons. Sont veritablement les Vascons originaires des Pyrenees & descendans des anciens Cantabres, il faut avouer qu'ils ne sont abatardis, et qu'ils ont degeneré de la langue & des mœurs des Basques: car leur langage est un melange de plusieurs autres qu'on ne sauroit definir, sans qu'ils ayent rien retenu de celui de leurs pretendus parents, pas mme le nom de la nation qu'ils ont corrompus par un changement notable de l'. V. Consonne en G. des Vascons en Gascons.

Le Labourt

7. Du temps de Cesar le Pais delabourt étoit habité par les Tarbelliens; en particulier par les Vascons. Sous Honorius ce Pais se trouvoit compris dans la Novempopulanie. Longue les Goths perdirent l'Aquitaine et que ce duchi passa à la france, cest à dire en 607, le Pais delabourt qui étoit des monnaies contrefaites ou

La Navare

La Basse-navare dont le R. Jean pied de Port est la Capitale, a onze lieus de dome de Longueau, et sept de Largueau. Cest un Pais très montagneux & naturellement stérile; il ne rapporte que force et travail. Les habitans sont malheureux de une taille mediocre, mais bienfaits. Ils ont beaucoup d'esprit, et sont d'un naturel vif et couillant.

bouillant. Ils sont extrêmement laborieux
et très zélés pour la Religion et pour le service
de leur Prince. Ils se priment de droiture et
de bonne-foy, ce qui les rend recommandables.
Ils s'adonnent aux exercices du Corps, et ils
y réussissent parfaitement. Ils parlent toutes
la langue propre (le Basque) quoique la —
française soit celle des Ecritures et des actes
publics. Ils font passer du Béarn, et entre autres
des chevaux fort estimés, dans les Provinces de France.

nota

En 906 Sanchis garcias, dit abarca, Roy de
l'avarre prend sa souveraineté sur ceux des
Cantabres vascons, qui depuis plus de trois
siècles étoient en possession de l'apartie de
l'aquitaine la plus voisine des Pyrénées. Il
donna à cette réunion le nom de la Basse-
Navare et l'incorpora au Royaume de ce nom
il reunis également la Soule à ses Etats.

L'admiration & l'amour que tous les Basques
avoient pour un prince qui faisoit tant
d'honneur à leur nation, lui acquirent ce
Controis sans coups feris.

Roy de France & de Navare. Elle mourut le
1304.

Le Roy Louis X. dit hutin, Roy de France & de
Navare, fils ainé de Philippe le bel & de Jeanne
1. Laisse Jeanne II. qui eut de droit le Royaume
de Navare qu'elle porta dans la maison d'Orléans.

Longue 1512 } Ferdinand surnommé le catholique
et Roy d'Aragon s'empara de la Navare,
ce Royaume étoit composé de six Marindales
Jean d'Albret & Catherine sa femme —
Conserverent la Basse-Navare. Henry d'Albret
leur fils ne laissa qu'une fille de son mariage
avec Marguerite Scou d'françois I. cette
Princesse appellée Jeanne, épousa le 24^e 8^e bre
1548 Antoinette de Bourbon-Vendôme, et eurent
entre autres enfans Henry IV qui fut Roy de
Navare. Ce Prince unit à la Couronne de
France en 1607 la Navare, le Béarn & les
autres états, tout ceci suivant le grand vocabul.

Langue

Tout le monde convient que la première
langue vient de Dieu : et qu'Adam la
apprise à ses descendants.

Nous trouvons dans l'histoire Sacré qu'on
ne

Vers l'an 848 les navarrais choisirent
inigo arista pour leur Roy. Les descendants de ce
prince jouirent du royaume de Navarre jusqu'
en 1234 que Sanchez VII. mourut sans laisser
des enfans de Clemence de Toulouse sa femme.
Ce Prince avoit deux sœurs Beringere & Blanche.
La première fut mariée à Richard, Roi de Leon, Roy d'Angleterre qui mourut aussi -
sans enfans. Blanche épousa Thibaut V -
Comte de Champagne dont le fils nommé Thibaut
VI. fut Roy de Navarre, Comte de Champagne,
& mourut en 1254.

Une fille des enfans de Thibaut VI. qui fut
nommée Jeanne I. fut mariée à Philippe le Bel
Roy de France & de Navarre. Elle mourut le

1304.

9.
Le Roy Louis X. dit hutin Roy de France & de
Navarre, fils ainé de Philippe le Bel & de Jeanne
I. Laisse Jeanne II. qui eut de droit le royaume
de Navarre qu'elle porta dans la maison d'Evreux.

1312 { Longue ferdinand surnommé le catholique
et Roy d'Aragon s'empara de la Navarre,
ce royaume étoit composé de six marindales
Jean d'Albret et catherine sa femme -
Conserverent la Basse-navarre. Henry d'Albret
leur fils ne laissa qu'une fille de son mariage
avec Marguerite Soeur de françois I. cette
Princesse appellée Jeanne, épousa le 24^e 8^e bre
1548, antoine de Bourbon-Vendome, ducneut
entre autres enfans, Henry IV qui fut Roy de
Navarre. Ce Prince unit à la Couronne de
France en 1607 la Navarre, le Bearn & les
autres états, tout ceci suivant le grand vocabul.

Languedoc

Tout le monde convient que la première
langue vient de Dieu: et qu'Adam la
apprise à ses descendants.

Nous trouvons dans l'histoire sacré qu'on

me

bonnillant. Ils sont extrêmement laborieux
et très zelés pour la Religion et pour le service
de leur Prince. Ils se priment de droiture et
de bonne foy, ce qui les rend recommandables.
Ils s'adonnent aux exercices du Corps, & ils
y réussissent parfaitement. Ils parlent toutes
la langue propre (le Basque) quoique la —
française soit celle des Ecritures et des actes
publics. Ils font passer du Bœuf, & autres
des chevaux fort estimé, dans les Provinces de France.

nota

En 906 Sanchez garcias dit abarca, Roy de
Navarre rendit sa souveraineté sur ceux des
Castabres-vascons, qui depuis plus de trois
Siecles étoient en possession de la partie de
l'aquitaine la plus voisine des Pyrénées. Il
donna à cette réunion le nom de la Basse-
Navarre & l'incorpora au Royaume de ce nom
Il reunit également la Soule à ses Etats.

L'admiration de l'amour que tous les Basques
avoient pour un prince qui faisoit tant
d'honneur à leur nation, lui acquirent ce
controis sans coup ferir.

Roy de France & de Navarre. Elle mourut le
1304.

Le Roy Louis X. dit hutin, Roy de France & de
Navarre, fils ainé de Philippe le bel & de Jeanne
1. L'aissa Jeanne II. qui eut de droit le Royaume
de Navarre qu'elle porta dans la maison d'Orléans.
Elle mourut à Conflans près de Paris en 1340

Les Maisons de Navarre, de Champagne, de France,
d'Orléans, de Poitiers & d'Albret ont donné au
Royaume de Navarre des roys qui en ont occupé le
throne depuis 827 ou 29. Jusqu'en 1512,
Epoque de l'usurpation de Ferdinand.

Ce Royaume étoit composé de six provinces

Jean d'Albret & Catherine sa femme —
Conserverent la Basse-Navarre. Henry d'Albret
leur fils ne laissa qu'une fille de son mariage
avec Marguerite Soeur de François I. Cette
Princesse appellée Jeanne, épousa le 25^e Août
1548, Antoine de Bourbon-Vendôme, duc d'Antoine
entre autres enfans Henry IV qui fut Roy de
Navarre. Cet Prince unit à la Couronne de
France en 1607 la Navarre, le Béarn & les
autres états, tout ceci suivant le grand vocabul.

Langue

Tout le monde convient que la première
langue voulue de Dieu : et qu'Adam la
appris à ses descendants.

Nous trouvons dans l'histoire sacré qu'on

honnistant. Ils sont extrêmement laborieux, et très zelés pour la Religion et pour le service de leur Prince. Ils se priment de droiture et de bonne foy, ce qui les rend recommandables. Ils s'adonnent aux exercices du Corps, et ils y réussissent parfaitement. Ils parlent toutes la langue propre (la Basque) quoique la française soit celle des Ecritures et des actes publics. Ils font passer du Béarn, et entre autres des chevaux fort estimés, dans les Provinces de France.

note

En 906 Sanchez garcias, dit abarca, Roy de Navare prend sa souveraineté sur ceux des Cantabres-vascons, qui depuis plus de trois siècles étoient en possession de l'apartie de l'Aquitaine la plus voisine des Pyrénées. Il donna à cette réunion le nom de la Basse-Navare et l'incorpora au Royaume de ce nom. Il réussit également la soule à ses Etats.

L'admiration de l'amour que tous les Basques avoient pour un prince qui faisoit tant d'honneur à leur nation, lui acquirent ces contres sans coup ferir.

Roy de France et de Navare. Elle mourut le
1304.

Le Roy Louis X. dit hutin, Roy de France et de Navare, fils ainé de Philippe le bel et de Jeanne I. Laisse Jeanne II. qui eut de droit le Royaume de Navarre qu'elle porta dans la maison d'Orléans.

1512

Longue Ferdinand surnommé le catholique et Roy d'Aragon s'empara de la Navare, et Royaume étoit composé de six Marindades.

Jean d'Albret et Catherine sa femme - conservèrent la Basse-Navare. Henry d'Albret leur fils ne l'avoit qu'une fille de son mariage avec Marguerite Scouf de François I. Cette Princesse appellée Jeanne, épousa le 2^e 8^e 1548 Antoine de Bourbon-Vendôme, et eurent entre autres enfans Henry IV qui fut Roy de Navare. Ce Prince unit à la Couronne de France en 1607 la Navare, le Béarn et les autres états, tout ceci suivant le grand vocabul.

Langue

Tout le monde convient que la première Langue vient de Dieu: et qu'Adam la apprisse à ses descendants.

Nous trouvons dans l'histoire sacrée qu'on

Le tableau châlon le pame de la moindre, n'ayant pas à avoir autrement que châlon

Il est plus vraisemblable que sa parenté a du caractère son langage pendant quelques
conversations, & qu'entre leurs commerces et leurs échanges avec la Canaan, le caractère
de ces deux peuples ait été assez étroit pour leur donner un nouveau dialecte.
Mais pourtant il est difficile de reconnaître dans ce nouveau dialecte une origine
proche des deux langues. Il est donc plus probable que le caractère de ce nouveau
langage soit dû à l'assimilation de l'un à l'autre.

10 ne parlait qu'un langage dans tout l'univers
avant la destruction de l'atome de Babel.

Erat tota terra labii unus, et verborum
corundem. Gen. cap. XI. Attila la Marse

La langue Hebraïque est la plus ancienne
de toutes. On trouve des termes de cette langue
dans presque toutes les autres : il y a même
quelques langues qui ont grand rapport
avec elle ; telles sont la Caldaïque, l'arabique,
la Siriaque et l'Ethiopique et les Basques
qui sont comme ses filles. tous les noms
de la terre de Canaan sont hebreux. Adam
signifie en hebreu, terre, être, vivre.

Les Basques qui ont étudié l'hebreu
ont trouvé l'analogie parfaitement
entre l'hebreu et le Basque. Et ils ont fait
douter si cette dernière langue ne serait pas
une langue mixte.

La langue Basque est origininaire de primitive
dans le pays où on la parle aujourd'hui.
Elle est aussi ancienne que les premiers habi-
tants de ce pays, aussi ancienne que Pabal
& ses enfants qui en firent les premiers habi-
tants. Elle est donc une langue-mère.
Pabal & ses enfants ayant du parler en ce
pays-ci la même langue qu'ils avaient
reçue de Dieu à la division des langues
où ils se trouvent trouvés.

11 V
I'est

Il est encore assez de reconnaître en les suivant
de branche en branche des traits de leur origine
commune.

Les Romains, les Maures et les Gots qui ont
subjugué les uns après les autres presque toute
l'Espagne et qui l'ont même habitée, ont donné
chacun sa langue à ce royaume : ainsi —
l'espagnol est un mélange des langues des
trois peuples. ~~qui~~ ^{et} toutes celles des Romains,
Romance. Romaco anteceden barque,
c'est à dire la façon de Rome. il n'y a que
peu de cantons des Cantabres ou Basques qui ait
conservé pure sa langue Cocara.

La langue tudesque ou gothique des 4^e et 5^e
siècles a des grands rapports, selon M. Mallet
avec le Bas-Breton ou le Gaulois.

Quand les francs furent vainqueurs des Gaulois,
ils y trouvèrent trois langues vivantes, catalane
celtique qu'ils parlaient eux-mêmes, la langue
latine, et la langue romaine.

La langue Tudesque devint bientôt la langue
de la Cour de nos Roys. Le latin resta en possession
d'être la langue dans laquelle on instruisait ;
et cette possession subsista jusqu'au règne de
Frangon I. qui par une ordonnance d'ordonnance d'Ordonne
voulut

A l'origine chaldéen ou sémite & de moïse, n'ayant j'peut dire aucunement que chaldéen

Il est plus vraisemblable que sa portée a été considérable que son langage pendant quelques
siècles, & qu'ensuite tous commencèrent leurs liaisons avec les cananéens, les araméens,
les syriens, & grecs, et au commencement d'après, il fut remplacé par monsieur Jésus
le prophète et paulinier et brachitône. Jam nous devons presumer que la langue hébraïque
nous a été enseignée dans la Bible même. D'où plus n'entend plus rien à propos de
l'origine de la chaldéenne dans le Pentateu-

10 ne parlait qu'un langage dans tout l'univers
avant la destruction de la tour de Babel.
Erat tota terra labii unius, et verborum
corundum. Gen. cap. XI. allusion à la Marge

La langue hébraïque est l'apostol' ancienne
de toutes. on trouve des termes de cette langue
dans presque toutes les autres : il y a même
quelques langues qui ont grand rapport
avec elle ; telles sont la caldaïque, l'arabique,
la siriaque et l'éthiopique et les basques
qui sont comme ses filles. tous les noms -

On connaît en général qu'aujourd'hui presque
tous d'Europe à l'exception des Sarmates, des
Grecs et des Romains ont parlé la même
langue, savoir la langue celtique qui ne
s'est conservée pure que dans les contrées
qui n'ont pas subi le songe des Romains.
Qui au reste cette langue a formé autant
de dialectes, qu'il s'est fait des emigrations.

Il est -

11.
il est encore assez de reconnaître en les suivants
de branches en branches des traits de leur origine
commune.

Les Romains, les Maures et les Gots qui ont
subjugué les uns après les autres presque toute
l'Espagne et qui l'ont même habitée, ont donné
chacun sa langue à ce royaume : ainsi
l'espagnol est un mélange des langues égées -
trois peuples, ~~s'assimilé~~ ^{s'assimilat} celle des Romains,
le romane. Romano antecédent basque.
C'est à dire la façon de Rome. il n'y a que
le cantique des cantabres ou basques qui ait
conservé pure sa langue l'escara.

La langue basque ou gothique des 4^e et 5^e
siècles a des grands rapports, selon M. Mallet
avec le Bas-Breton ou le Gaulois.

Lorsque les francs l'emparèrent des Gaules,
ils y trouvèrent trois langues vivantes, la langue
celtique qu'ils parlèrent eux-mêmes, la langue
latine, et la langue romaine.

La langue fidjigai devint bientôt la langue
de la Cour de nos Roys. le latin resta en possession
d'être la langue dans laquelle on instruisait
et cette position subsista jusqu'au règne de
François I. qui par une ordonnance de l'an 1529
voulut

12.
Voulut que la Langue françoise fut uniquement
et exclusivement à toute autre employé dans
tous les actes publics & privés. Cette même langue
est devenue dans la Suite celle de toutes les cours
de l'Europe. Longuement Ministre allemand va
travailler d'affaires avec un ministre Anglois
ou Hollandais, il n'est pas question quelle
langue ils employeroient dans leurs Conferences,
ils parlent françois.

Langue Mère

Scaliger Savant
autique, hispanique,
languedocien &
Aragonais, etc.

1540

Scaliger Compte Quatorze langues Mères
que les Romains n'ont pas détruites, & qui
règnent en Europe. Samy Comprendre la langue
latine, lesquelles étoient déjà en usage lorsque
l'Empire Romain étoit le plus florissant.
ces Langues sont l'Icelandais, l'arabe, l'iclaeron,
le grec, le Hongrois, la Biscayenne, la
Pestonique, la Flamandane, l'Eritotique +
ancienne, la dalmatique, celle des Cauchas.
Celle des ceux qui habitent la Finlande,
la Partarieque que on Comprend plusieurs.

Ceux-là conservent leur langue Sam-
mélange, dont l'Espain est si rude qu'ils ne
peuvent avoir de Commerce avec personne.
C'est par cette raison que cette partie de
l'Espagne qui est remplie de montagnes —
serrées, qu'on appelle la Biscay, & que
personne

13.

personne n'a pu subjuguer, à Conservé son ancienne
langue, Langue qui n'est pas aussi rude que l'Espain-
de ou la partie, puisque le même Scaliger parlant
du langage Basque, c'est à dire Biscayen, dit : nihil
barbari aut stridoris aut antelitus fabet. Cessim a
est & suavissima: utque sine dubio vetustissima.
& ante tempora Romanorum illis finibus in ore
erat valton le place parmi les plus anciennes langues
(Du monde)
Les noms basques qui restent dans la langue Espa-
gnole sont une preuve qu'on a parlé basque autre-
fois dans plusieurs provinces, pour ne pas dire dans
toute l'Espagne: Il reste plusieurs noms basques
dans l'Espagnol donc l'Espagnol dérive du Basque.
Si l'Espagnol est dérivé du Basque donc la première
qui commencent à parler l'Espagnol savoient le
Basque, si ce est, donc on parlait Basque autre-
fois dans l'Espain où l'on a parlé après l'Espagnol.

Les noms basques qui restent dans la langue
Espagnole pour exprimer les rivieres, les montagnes
les villes &c qui se trouvent dans certaines provinces
de ce royaume sont donc une preuve qu'on a jadis
parlé Basque dans plusieurs pays où l'on parle
aujourd'hui l'Espagnol, or on pourroit presque faire
un dictionnaire en rapportant tous les noms bas-
ques qu'on trouve tant en Espagne qu'ailleurs.

Lorsqu'on ne trouve pas l'étymologie d'un mot
l'Espagnol dans le Latin, on a la facilité de le faire
arabe ou hébreu: cette langue provient de ne pas

Savoir le Basque dans lequel la plupart de ces mots trouventent une racine moins forcée et plus naturelle, puisqu'il est plus probable que les Espagnols les ayant plutôt empruntés de leurs voisins, de leurs amis de leurs parents que des ennemis qu'ils détestent. Dans le doute même la présomption est pour la Langue du País plus ancienne, plutot que pour une langue étrangère & d'un pays si lointain.

Si l'on n'a pas cultivé le Basque comme les autres langues, il faut attribuer ce défaut de culture, non à la langue comme non susceptible de culture mais au peu de soin qu'en ont eu les formes de la nation, & encore plus à la Providence de Dieu qui à permis qu'Espagne fut tant de fois inondée de nations étrangères qui obligèrent les habitans à se réfugier sur les montagnes & à penser à s'y défendre. La guerre produit le même effet dans les langues qu'elle produit dans les champs.

Nien ne s'oppose à ce que le Basque soit une langue-mère; au contraire tout semble conspirer à ce résultat. Sa perfection quoiqu'elle n'ait jamais été cultivée, la vivacité de ses composés, la douceur de sa prononciation, l'étendue du País où on le parloit avant l'entrée des Romains en Espagne, les rapports essentiels qu'il a avec l'hébreu, les étymologies des noms, des noms des Montagnes, des villes et des peuples, & enfin l'autorité des historiens qui en ont écrit.

Le Basque est donc une langue-mère ajoutons lui cette prorogative encore qu'il est pur à Saint-Jeanneque les étrangers ne pouvant le comprendre, l'hérésie ne l'a pas encore infesté. Puisqu'il toujours conserve cette chose de précieuse prorogative. Amen. halabiz.

Rapports
du Basque
avec l'hébreu
breu

(On ne parle pas ici de la fécondité, de la précision, ni de l'énergie du Basque. Il suffit de dire qu'il a les rapports les plus essentiels avec l'hébreu. Il a comme celui-ci 1° les deux genres dans les verbes, surtout dans le ton familier. Ieu-i-dum - phacathé, femme, tuas vi. Ieu-i-due, phacathá - homme, tuas vi. Il faut noter même que la terminaison na, equinduna, est une terminaison féminine dans le Basque de même que dans l'hébreu phecedonah, femme, a-tu fait?

2° Les conjugaisons en hébreu ne sont pas différentes selon les différents verbes comme en grec, en latin, ou en françois; mais un même verbe se conjugue sept fois différemment. Suivant sept différentes significations qu'il a, on doit dire encore plus à l'avantage du Basque un même verbe se conjugue non seulement sept fois, mais vingt-trois fois différemment, suivant vingt-trois significations.

Significations différentes qu'il faut

3° L'hebreu fait entier les pronoms dans la composition des verbes, comme fait aussi le Basque. utoi naueu. Sabadthami. vous m'aies abandonné; faisant entrer, ni, dans la composition du verbe sabad.

4° L'hebreu exprime le que relatif par l'addition d'une lettre au verbe; C'est ainsi que fait le Basque igorriz dugun guthuna, en ajoutant au verbe igorriz dugu la lettre z, pour tenir lieu du que relatif. L'hebreu ajoute de même des prefixes.

5° Le Superlatif s'exprime en hebreu en ajoutant au positif le nom de dieu, barre el des montagnes de dieu, c'est à dire, des très hautes montagnes. Le Basque parle aussi du nom de dieu pour exprimer le Superlatif saincoaren miracullarco mendia. Le Basque exprime le Superlatif en répétant le substantif, et en le mettant en construction avec lui même. onetaco ona le très bon, sainduaco saindua, très saint. C'est ainsi que fait l'hebreu Kodesch. Kodeschim le saint des saints. C'est à dire le très saint.

Le Superlatif se rend encore en hebreu par la répétition de l'adjectif; tob, tob, bon, bon, c'est à dire très bon Kadosch, Kadosch, Kadosch, saint, saint, saint. C'est à dire, très saint. Le Basque fait la même chose, on ona, bon, bon, c'est à dire très bon. prestu, prestu, prestua Sage, sage, sage, c'est à dire, très sage.

6° Les noms adjétiifs de nombre, au singulier, se mettent

se mettent, en hebreu, après le Substantif; et plusieurs, avant le Substantif. iom ekad un iouw, le nombre ekad qui veut dire un, est après le substantif iom qui signifie, jour. Khamesch schanim cinq ans. Le nombre Khamach qui veut dire cinq est avant le substantif schanim qui signifie, an. Il en est de même dans le Basque: on dit guion bat un homme, le nombre saint guion bat est après le substantif guion. on dit bi guion deux hommes, le nombre plurier bi est placé avant le substantif guion.

7° En hebreu on joint la préposition avec son cas. lachem, avec eux. Le Basque l'implie, nequin avec eux.

8° L'hebreu joint les conjonctions avec leurs verbes, ba il est venu, kabo, lorsqu'il étoit venu; le Basque fait de même. Ethori con il étoit venu, ethori conca lorsqu'il étoit venu.

9° L'hebreu met toujours l'adjectif après le substantif ben kakkam, l'enfant sage. Le Basque fait de même haur, prestua l'enfant sage.

10° le caractère de l'hebreu et du Basque est enfin de dire beaucoup en peu de mots. Exemple. Iman ciocna requin avec celui qui te lui avoit donné. Iman nausquinan je te les avois donné; à toi, femme.

La manière de traduire, tantôt, et de passer vite quelque fois, dans la prononciation, est semblable dans les deux

les deux autres langues. Il n'y a que celui qui est incrédule pour le plaisir de l'être qui après cette enumeration, ne verra pas l'analogie la plus parfaite entre l'hebreu et le Basque. Ni les langues modernes, ni le grec, ni le latin qui n'emspruntent du grec ses termes, ses terminaisons dans les verbes et les noms, et sa construction, n'ont pas le quart de rapport quia le Basque avec l'hebreu.

Ces rapports sont grands, ils sont essentiels, done la langue des Basques touche de bien près à l'hebreu, donc il a été voisin de l'hebreu : il est une langue-mère. C'est aussi ce que pensent Scaliger, Marinus, Sicular, Ganbaï, Paulo-morula, Mariana, &c. Don Rodrigues Estolida, qui parlant des langues premières, dit que les Vascons et les Navarrois ont aussi reçu leur langue-mère. Proprietas linguaꝝ sunt sortitaꝝ similiter vascones et Navarri.)

Agots,
cagots.
ou gots.

Observations de Don Joan Perotcheguy
natif d'Ainhoa; Commandant de l'artillerie
du Royaume de Navarre.

Le Peuple basque n'a connu que bien tard aucune souverainete, n'a admis aucun mélange avec les étrangers; ainsi qu'il est vérifié par l'histoire des Agots ou gots.

Les Agots ou gots étoient de la Nation gothique, & de la religion arienne. Ils étoient dans l'armée commandée

19
commandée par leur Roy Alarie qui perdit la vie dans la bataille que lui presenta Clovis Roi de France dans les plaines de Poitiers en l'année 506. La Beroute fut contourné jusqu'aux limites de Bordeaux.

Parmi les fugitifs qui purent échapper à l'armée victorieuse, il y en eut quelques uns qui vivirent avec leurs femmes et leur famille dans le pays-basque : ils s'introduisirent dans les Pyrénées entre des précipices et des chataignières. Ces malheureux vaincus se virent forcés d'avoir recours à quelques colonies pour y demander l'aumône pour vivre. Comme ils étoient naturellement humbles, portés à faire plaisir, et qu'ils faisoient voir quelque habileté dans les ouvrages de charpente, attendu que la plupart étoient menuisiers, ils furent tolérés dans quelques paroisses ou colonies qui leur permirent de travailler malgré cette condamnation, ils n'ont jamais été admis aux charges municipales dans aucune partie depuis longue dans l'intervalle de 1250 ans.

Chose singulière ! on n'a pas connu très long-temps aux gots de prendre dans les Eglises de l'au-
tunme aux mêmes bonitiers où l'on renouoit les autres fidèles : les premiers avoient un bonitier espagnol. D'une exclusion aussi bizarre qu'étrange à l'espagnole

nota

à l'Esprit de charité; on tire la Conclusion qu'il ny a pas de peuple qui ait conservé la pureté de son Sang comme le Basque.

L'établissement des Gots dans le Languedoc est honorable à cette nation selon le grand Vocabulaire français qui ne lui reproche rien d'humi- liant comme le fait ce recit. un arrêt rendu anciennement flétrit l'honneur des Gots; mais un autre posterioris & de la même Cour, rétablit ces pauvres gens, & les place sans aucune distinction dans la classe de tous les autres hommes.

Catalogue des Evêques de Bayonne - tiré de Doyhenard, avec des notes.

L'abrége chronologique nous apprend qu'Isacius Evêque en 384 de Bayonne, assista au concile tenu à Bordeaux, l'an 384 de J.C. Concile que Maxime fit assembler sous le règne de Valentinien II. Pour y régler l'affaire de Priscilien.

^{Isacius}) Des l'année 531, l'auteur de la vie de Clovis nous apprend, tom. 1. page 463 que ce Prince chrétien appela l'Evêque de Bayonne au Concile tenu à Orléans le 10 Juillet 531. Ceci se tînt de l'autor de l'apostol, page 223. Preuve des Evêques avant St. Léon.

^{St. Léon}) qui vivent suivant la Legende au IX. Sielle dit - passa jusqu'à la frontière d'Espagne, puisque suivant les archives de l'esso, rapportées dans l'histoire recomposée à Madrid, la chapelle de St. Croix de cette paroisse a été fondée par ce saint Evêque.

^{3.} Arsinus } un Arsinus circa annum 980 a aussi siège à Bayonne

^{4.} Raym. } Raymundus Vasatenis, Episcopus prefuit etiam Ecclesia Lagurduni, anno 1040

^{5.} Raym. } Raymundus II. Superioris negotio, anno 1063^{no}

Bernardus, Monachus, è Pago Astaracensi oriundus, ab anno 1080 ad annum 1119. quo ad archiepiscopatum Auscianum electus fuit.

^{6.} Garcias } Garcias, anno 1120.

^{7.} Raym. } Raymundus martinus, circa annum 1130

^{8.} Arnald. } Arnaldus Lupus Bessabatus, circa annum 1141. Justa historiam Bayonne ac Phoni.

Jusqu'ici les Evêques de Bayonne se nommaient Evêques de Labourd. hoc nomen servabat ad annum 1138. Et Episcopi atque vice-comites istius urbis, Lapurdenes audiebant non Bayonenses. Rayhenard. pag. 540

^{9.} nota } Depuis 1139 jusqu'en 1177. Bayonne eut deux Evêques à cause du schisme, à l'occasion des Papes Alexandre III. Et Victor III. ou Octavien antipape. L'un des Evêques siegoit à St. Jean pied de port & l'autre à Bayonne, suivant l'ordre page 225. L'antipape mourut en 1164. flocy. Livre. 71.

Depuis 1178 jusqu'en 1429, il y eut encore schisme. Et un Evêque à Bayonne & l'autre à St. Jean pied de port. flocy. 15. Siecle, an 1429.

^{10.} Arnald. } Arnaldus formatellus, anno 1149.

^{11.} Fortan. } Fortaninus, circa annum 1160.

^{12.}
Epistelle } Petrus Bernatus d'Espelette, issu des Barons de
et nom, 1170.

^{13.}
Ademarius } Ademarius qui interfuit concilio Lateranensi
anno 1179. Dans ce Concile, il fut ordonné de
prononcer au trône l'excommunication contre les
Soudoyeurs & Protecteurs des agonnois, navarrais,
& Basques qui n'avoient aucun égard ni pour l'Église
ni pour le Roy. fait fleury. fol. 73.

^{14.}
Lacarrere } Bernardus Lacarranus, anno 1186, & inde ad
annum 1206. anno 1190 à Ricardus Anglie rege &
duce Aquitania, parti copiarum quas ad Sacrum
Bellum parabat prefatus, in Palentinam prosectorus est.

^{15.}
Raymundus } Raymundus Wilhelmy Dousacus, ab anno 1213 ad
annum 1250. & iuxta Dnum Lesseps, ad annum 1256

^{16.}
Gait } Sandius haxius vel halchius (peut être un faute)
oui, ille en 1259. Prefuit ad annum 1271.

^{17.}
Anzivius } Dominicus Manzivius s. Sebastiani oriundus,
anno 1279. prefuit ad annum 1302. Il acheta
jusuant les archives du chapitre, vers l'an 1250, —
conjointem: avec la chanoines, une terre.

^{18.}
Arnaldus } Arnaldus Raymundus, montanus, electus anno
1303. Mortuus anno 1307.

^{19.}
Petrus } Petrus Maricinensis sive Marominus, anno 1309
ad annum 1312. Juxta Dnum Lesseps.

^{20.}
Brenaud } Bernardus Villanus, anno 1345 ad annum sequente

^{21.}
Maslacq } Petrus Maslac anno 1317. ac 1318. fatoire de
Bayonne, fol. 73

^{22.}
S. Joannis } Petrus San Joannis, monachus dominicanus,
anno 1319. ad annum 1356. Juxta Dnum Lesseps;

^{23.}
Dupin } Guillelmus Dupin, an. 1356 ac 1359. vocatus triam
guillelmus Bernardus Dupin. Facient oghenardus
ac St. Marthe

^{24.}
Vitalis } Guillelmus Vitalis san Joannis, anno 1359 ad
an. 1370

^{25.}
Orarch } Petrus orach, franciscanus, anno 1371 ad 1383.
Iuxta St. Marthe

^{26.}
Riberamus } Bartholomaeus Riberamus, monachus ab anno
1383 ad 1392.

^{27.}
Gracias } Gracias Eugenius, monachus augustinianus, anno
1392. Il a écrit une histoire de Navarre.

^{28.}
Vernetus } Petrus vernetus, ou duvernet, 1406 ad 1416

^{29.}
Mauloc } Petrus Mauloc, post Duvernet.

^{30.}
Labordie } Guillelmus arnaldus de Laborde, anno 1419
ad 1439, & iuxta alias 1444.

^{31.}
Jacobus } Jacobus, monachus dominicanus, de quo —
Dubium inter auctores.

^{32.}
Joannes } Joannes Barberius ab anno 1479 vel 1489
ad annum 1500. Il est nommé avant évêque
d'As aux bras tenus à l'église d'Angoulême
en 1495 pour le sacre de Jean d'Albret, duc de Navarre.

^{33.}
Latet } Bertrandus Latet (de Latet) 1504 ou 1507, —
Il fut curé de St. Iean-de-Latet mortuus an. 1519
à Basusany, ac translatus Bayonam, an 1520

^{34.}
Fector } Hedor d'aylli, de Ruyefort an 1520 ad 1524.

^{35.}
Joannes } Joannes de Bellay, postea cardinalis, anno
1529 vel 1535. mortuus Rome an. 1560

^{36.}
de Bellay } Stephan Poncher } Stephanus Poncherus ab anno 1542. ad 1550

^{37.}
Stephan- } Stephanus Poncherus ab anno 1542. ad 1550

^{38.}
Poncher } Joannes francinius an 1551. ad 1563. fait
legatus henrici II. Regis in germania.

^{39.}
Monstrier } Joannes Monterius, ignoratur, quelques
uns le placent en 1561.

37. ^{24.} *Sostiendus* } Joannes Sostiendus ab anno 1568 ad annum
 1578. il croit d'Arcaïn & fit bâti la
 Maison d'Arcaïn qui subsiste.
- Maurinus } Jacobus Maurinus Ep. anno 1579. ad annum
 ou Moy } 1593. quo mortuus.
- sedis vacat } ab anno 1593. ad 1598. ob ferriacum IV. adhuc
 foreticum
- Echau } Bertrandus Echau, de Baygorry, anno
 1598 ad 1616 quo fuit traductus ad Archi-
 episcopatum Pironensem. moritur natus 85
 annos.
- claudius Ru } Claudius Ruell, 1621. traductus ad Episcopatum
 chius, Remarque } Andegavensem. anno 1628
- Henrius Ben } ferriacum Bethun. 1626, ou 28.
 thunus
45. ^{43.} Raymunderus } Aymundus montanus, 1629. Ep. obit anno 1637.
 Montanus post fundatum visitationis canobium; autem et
 est attribui à bloque suivant. fognet, 1648.
46. fognet } franciscus fognetus, 1638 ad annum 1645.
47. *Joannes d'olce* } D'olce, 1645. ad annum 1681. quo moritur à ose.
 il eut l'avantage d'impartir la Benediction
 nuptiale en 1660, à Louis XIV. dans l'église de
 St. Jeandolce, dont M. fayot fils d'Echabiaque se
 trouvoit curé. La Maison du R. Seigneur évêque
 avec sa chapelle ornée se voit encore à Iholdy.
- Gaspar de } Gaspar de Pricle. Ep. 1681. mort, en 1682. allant à
 Pricle Peyrusade sa Patrie.
49. ^{25.} *Leclanne* } Leon de Leclanne Bourdelais, Ep. 1688. meurt sa po-
 pluxie en 1700.
- Beauvau } Renatus franciscus de Beauvau, 1^{er} nov^e 1700,
 mortuus anno 1707, crant transfér. à Toulouse
 & puis à Narbone.
- Drouillet } Andre Drouillet, 1707. mortuus anno 1727 chez les
 Accollets de St. Jeandolce
51. ^{52.} *Lavieuville* } Guillaume Lavieuville, Parisien, en 1728, meurt
 chez lui en 1734.
53. ^{54.} *Bellefonds* } Bellefonds. anno 1736, à Bayonne, de la archevêque
 d'Arles, & puis de Paris.
- Beauumont } Beau mont. anno 1738, à Bayonne, de la archevêque
 de vienne, puis de Paris, & meurt l'an 1774.
55. *Darche* } guillame Darche, Bourdelais, 1742. meurt en 1776
 Père des pauvres.
56. *Laferronays* } Julius Laferronays, en 1776; évêque de St. Brieuc,
 ensuite de Bayonne, puis de St. Lô en 1783.
57. *Ville-Vieille* } Stephanus Ville-vieille, 1784. jusqu'en 1790, meurt
 en mort 1793. au couvent d'olive en Espagne
58. *Loison* } Joseph-Jacques Loison, sacré le 14 novembre 1802
- 52
 18
 20
- Objet il parut surprenant de ne pas voir l'évêque à Bayonne
 depuis le 5^e siècle jusqu'en neuvième ou environs.

autre nisqu^e St. Leon. L'asaison en est
vraiessemblablelement que les Normands et d'autres
nations infideles ravagèrent cette contrée, et y
introduisirent l'idolatrie qui dura jusqu'à
L'arrivée de St. Leon dans le País de Béarn.

Orde obserué dans le Sinode tenu
à Bayonne l'an 1577 et qui a été obserué dans
tous les temps dans les assemblées du clergé
Subdivise de Bayonne.

Le chapitre des religieuses cath.
officialium corporachorist.
Le Curi majorum.
Le Prieur de St. Nicolas.
L'abbé d'Uzattonces.
L'abbé d'Urcagny.
archiprêtre
de Labastide
Le Curi de St. Leon (anglais)
Le Curi de Biarritz
Le Curi d'Urtaritz
Le Curi de Bessidart
- et Guethary.
Le Curi d'Assasary.
Le Curi d'Arcausos.
Le Curi d'Arbone
- et Anduze
Le Curi de St. Jean de Luz
Le Curi d'Urrugne

L'episcopio de Cuernoa
Le Curi d'Ibarrazen
Le Curi de Guisson
Le Curi de Bardo
Le Curi de Briscos et d'urt.
Le Curi de Villefranche
Le Curi d'Ainhos
Le Curi d'Ascarain
Le Curi de St. Pierre d'Ibarron (St. Pie)
Le Curi de Vare
Le Prieur de Gorost, Coursaide
Le Curi d'Espelette
Le Curi d'Atxu
Le Curi de Cambio et Lurumore
Le Curi de Halton
Le Curi de Jatsu
Le Curi de Macaye
Le Curi de Gano (Guercielle)
Le Curi de Mondiondo
Le Curi de St. Jean de Buis (mugureux)
Le Curi d'Urcuit.

notes: Ciburu, Honday, Luhorua, urt, St. Pierre d'Inoz, et
Bontoc n'ont été origi en Bearnais qu'après l'époque
de 1577.

Archiprêtre et officialeté de fontes Nabiote.
Les Curis d'Irun, irauco.

Lero:

Dentaria

Oyarzon

Passage

Archiprêtre et officialeté quinque Villarum
In Curis de Lesaque

Bera

Echolar

aranatz

Ihantz

Archiprêtre et officialeté de Lorin

Les Curis de St. Etienne

St. Michel

Oreguy, in arbari.

St. Ecoladie, ou legasse

Dona maria

Oriz, ou d'irita

Sumbilla

Ithurman

Zubierta

Archiprêtre et officialeté de Bastan

Les Curis de Yateo

Maya

Aspilicusta

Elegonda

Alcundo
 delas Calasmetas
 Irunita
 Siguagon Schiqua
 anaitz
 Berneta
 albandointz
 Garzainh
 Haricon

Archidiocèse de Cire et de Baygony

Le vic général et official est M. Jean pied de port. - le protonotaire major
 Les curés de St. Marie d'ihart
 St. Marie d'ancilla
 St. Michel le vieux
 St. Martin
 Saro
 St. Andre de Bascasson
 altoueta
 St. Martin de Johannis (Zehnholz)
 St. Vences de Mondibi
 ville-nave.

la Suisse à l'apape nivante

St. Marie de Bohorleguy
 St. Julian d'irecarat
 St. Jean de Busunaritz
 St. Pierre de Usagor
 de urutia et harrieta
 St. Laurens d'Ispura
 St. la Magdalaine
 St. Marie de Bustine
 de villa nova (hinborg)

nota / C'est en 1712 que se fit l'échange des Benefices
 entre Mgr l'évêque, le chapitre de Bayonne, et
 les chanoines d'Ironneceaux. Ceux ci firent un
 retour de 11000 Piastres qui furent placés pour
 l'évêché et le Chapitre de Bayonne. Le bien de
 l'Eglise de Bayonne en Espagne, étoient beaucoup
 plus Considerables que ceux de Roncoceaux en France.
 Le Pape et les deux Roys d'France et d'Espagne
 approuverent le traité en 1712.

Denombrement fait avant 1650 des
 maisons et feus de la ville de Bayonne et de
 celle de chaque Paroisse du País de Labourt

Bayonne environ 900 Maisons habitées -
 ony Comptoit 10 à 11000 Communians; un tiers
 plus d'hommes que d'hommes, et environ 1000
 Enfans. La Bandou qui s'étend à une demi-lieue
 au delà des portes de St. Leon et de Mousserolle comprend
 environ 300 Maisons, 1200 Communians et 400 Enfants

Suite du Denombrement

mondage	- 250
urugne	- 750
Biriatou	- 80
cubiburu	- 500
s ^t Jeandolus	- 800
Guthary	- 450
Bidart	- 460
ville franque	- 400
s ^t Pierre d'urbu	- 80
Mugorre	- 260
urcuit	- 200
Briscos	- 300
Karpuren	- 700
Mendionde	- 211
Macaye	- 160
Luhosoa	- 70
Itzatziu	- 300
Espellette	- 300
curraide	- 100
Larronave	- 170
Cambo	- 330
halzin	- 100
S'aten	- 100
arcangues	- 160
Barusay	- 44
anglet	- 270

Bianite	- 300
arbone	- 450
Rhetze	- 107
arcain	- 260
Sare	- 298
s ^t Poi	- 450
Sorri	- 13
urtaritz	- 500
ainhooa	- 100

Bayonne

unepartie du chateau vieux
formoit l'ancien fort de Labourt,
et la residence du ribun de la
cohorte dela rovempopulanie.

En 1170 Richard Roy d'Angl^t
accorda a la ville de Lapurdum -
aujourd'huy Bayonne certains
privileges dam les quels il est
fait mention de Pierre d'Espellette
evêque de Labourt, de Garesa,
de Navailles, d'Orthe, d'Marsans
de s^t Poi de Jean d'Espellette,
d'Urtubie, de Belzunce —

D'armendaritz

d'Armendaritz, de Raymond de Vault, de Porambure,
de s^t Martin et de Garro avec arnaud Vicomte de
Labourt ou Bayonne.

Nota d'un observateur

= En 1170 dit il, il ne regnoit point de Richard en Ang^r.
= mais bien Henry II. Roi de Richard qui lui succeda, le
quel acquist la Guinne et beaucoup d'autres provinces,
pour avoir été assez délicat pour épouser Eleonor —
heritiere de Guinne, femme plus que galante, que sonis
le jeune Roy de France avoit repudie.

Bayonne a souffert trois sieges. Le premier en
1177. Richard Due de Guinne et fils d'Henry Roy d'Ang^r.
mal satisfait dela conduite d'arnaud de Bortrand —
Vicomte de Labourt qui avoit manqu^e de lui rendre
ses devoirs, y met le siège et l'en rendit maistre en
fort peu de temps.

Suit l'observateur.

= Jamais Richard n'avoit porté le titre dedue de
Guinne. avant cette époque Bayonne avoit été q'a
prise par les aragonois en 1130.

Le 2^e Siege fut en 1323. Les Espagnols firent
avancer a fort petit bruit 30000 hommes. Le seigneur
siege a — de Lautrec se renferma dam la ville avec quelques
gens de armes seulement; l'avant fut donné le 18^e
Page.

76

Sop hys j'Edura trois jours et trois nuits sans discontinuer il n'y avoit aucunes troupes reglées dans la ville. — M. de l'autre se signala par sa valeur : il força avec le secours dela Bourgeoisié les Espagnols à lever le siège, apres avoir laissé dans les fossés et autour de la place un nombre prodigieux de leurs morts.

Le 2^e Siège fut en 1451. Cette ville fut prise alors et couronnée à la Couronne avec le reste dela Guisne par Charles VII. cefut apres avoir soutenu plusieurs assauts.

C'est vers le milieu du 12^e siècle que le nom de Labour changea en celui de Bayonne par l'assaison de l'extension vers les deux rivières de l'Adour et de la Nive. Le port ayant paru avantageux et bon, il fut nommé Baia-nas, et ce dernier nom devint celui dela Ville.

Garcias étoit vicomte de Bayonne du chef de Régine son épouse une de ses filles étant mariée au Seigneur de Sault depuis de Labour, Bertrand fils de cette fille de Garcias eut pour fils Raymond du Sault qui devint chef dela maison vicomtale de Bayonne.

En 1233 Nicolas Lafet vudain de Labour Gouverneur de Dax et de Bayonne.

En 1296 Brunel Seigneur de St. Pei vudain de Labour, Gouverneur de Bayonne.

Jeannot Seigneur Dandoiz Gouverneur de Bayonne pour François I.

cet andoiz ou andeings étoit d'une maison attenante à nota/ celle de Gramont : il n'est donc pas de question d'andoiz de Bayonne.

C'est en 1680 que la citadelle fut bâtie à Bayonne.

En 1314 fut bâtie la ville de la Bastide clairance en Bas Navarre, par ordre de Louis Xutin Roi de France et de Navarre.

Comm^{te} Religieus, en Ville.

Le Couvent des Cordeliers est de 1222. et comme on voira plus bas ancienne Communauté.

Celui des Jacobins est établi en 1225. Le Cardinal Guillaume Godin, religieux Dominicain et natif de Bayonne en est fondateur ainsi que des couvents du même ordre à Avignon, et à Toulouse.

Plurimis Maisons du Bourg neuf bâties sur le sol des Jacobins ainsi que l'emplacement des Capucins font une redevance annuelle à ces Religieux.

Le Couvent des Carmes est de 1264. Il étoit placé hors dela ville il fut démolie en 1511, et ces Religieux furent transférés vers le port nommé D'ivrygues où ils sont actuellement.

Boniface d'Albairz leur fit bâti l'église et le Couvent.

Le Couvent de St. claire est très ancien : on n'en sait pas exactement la date, mais il étoit déjà assez considérable en 1350. Ce Couvent étoit au pris des murs dela ville vers la porte Mousserolle. Le Roi François I. le fit démolir en 1520. Ces Religieus furent débordé transférés au lieu où sont actuellement

actuellement les nouvelles fortifications qui rejoignent le château neuf.

Une division survenue parmi les Religieuses de St. Claire, occasionna une division entre elles. Les unes furent à Faldareson ou Sorquette à Bayeux; elles y restèrent jusqu'à l'époque à laquelle elles furent dispersées dans le Monastère de St. Claire. toute la Comté fut alors réunie.

Cet événement de la séparation de ces religieuses eut lieu pendant le schisme d'Amidre l'Eglise de Bayeux. C'est en 1680 que cette Communauté fut transformée à l'endroit qu'elle occupe présentement.

Nota. quil n'est pas facile de concilier le contenu de ces neuf lignes.

Les Augustins, dont l'ancien couvent étoit bâti à la porte de St. Leon, assis près des murs de la ville, ayant eu comme activité littéraire où il trouve leur couvent il y furent transférés en 1525. on ne connaît point le nom du premier fondateur du couvent de ces Religieux. Il le croient de fondation royale; ils affirment que les armes de France étoient sur le frontispice de la porte de leur Eglise. Les mêmes armes furent soigneusement transportées dans la ville au temps du démolissement de leur premier couvent: elles se trouvent aujourd'hui à l'entrée de leur nouvelle Eglise.

Les Capucins ne sont établis à Bayonne que depuis moins de 1615. Leur fondatrice est la princesse Elisabeth, laquelle passant à Bayeux pour aller trouver Philippe IV demanda à l'Évêque et à la ville cet établissement. Cette Princesse assista à la plantation de la Croix.

Le Couvent de la Visitation a été établi en 1618 par les Soeurs de celle demeure, Fouquet l'évêque de Bayonne.

Le Schisme mentionné à l'apage vis à vis duz dam l'Eglise de Bayeux. Sous l'Évêque de trois archevêques d'Auch dont l'un se soumit à l'antipape Clément VII. Cest Jean Flambard. Jean d'Armagnac son successeur reconnut un autre antipape Berenger Gilot aussi archevêque d'Auch fomenta long temps le schisme notamment en l'Eglise de Bayeux où il y avoit en même temps deux évêques. L'un résidoit à Bayeux, et l'autre à St. Jean-Pied-de-Port avec quelques Chanoines qui y faisoient le service divin. Je trouve quatre ou cinq évêques qui ont été de temps du schisme à Bayeux à St. Jean-Pied-de-Port.

(Le Jour de St. Fabien et St. Sébastien on fait à Bayeux une procession pour accomplir le vœu que formèrent les Bayonnais en 1517 à l'occasion de la peste qui affligea cette ville. Le clergé de St. Jean-Pied-de-Port fait autant de faisons plus tard. En fait le Jour de St. Simon et St. Jude à Bayeux une procession générale par la ville en action de grâces de ce quelle n'eut pas submergé par les eaux de l'adour qui déborderent prodigieusement la nuit de cette fete en 1578.)

On fait le 8^e avril à Bayeux une procession hon la peste St. Leon, en action de grâces de ce que cette ville fut préservée de la trahison du nommé Deido mourus qui voulut l'allier aux François en 1551.

celle qui s'y fait avec tant de solemnité le jour de la Pentecôte est en commémoration de l'entrée de St. Leon dans cette ville.)

+ vers 1360, un ouvrage tenu la forme de Bayonne pendant deux siècles, après laquelle, les Pays ayant repris leur ancien sens, la ville, pour action de grâces, fait une procession tous les jours de St. Simon et Jude.

Les articles sur Baye sont presque tous tirés des archives de cette ville et du diocèse de Baye, par M^e Bertrand Campagne-
Conseiller et premier avocat du Roi au conseil de Baye ; imprimé
à Paris en 1653.

Notes. Serviront par délicateur qu'on auroit omise la devise de
nunquam polluta qui contraste si fort avec la tache que
l'on trouve parmi les pieces deposées à l'atour de Londres (ce
dont le savant Slymer a fait une collection aussi laborieuse
qu'utile pour l'éclaircir l'histoire) d'après un accordé less
— Mars 1408 par Henry IV. R^e d'Angleterre aux habitants de
Baye pour cause de Rébellion ?

Establishment de quelques Eglises et Comtés.

C'est en 1538 qu'il fut permis aux héritiers de l'ordre de debattir
une petite Eglise, avec le consentement des D'Artibarie, De m. Congorie,
Cure d'Uzunayne, et des abbés et s'urats de Gascoigne : sans entendre le
consentement de Mgr l'Évêque de Bayonne.

C'est vers 1530 que Cubilburn commença à être bâti, et on
1550 fut acheté l'emplacement de l'Eglise.

En 1506 fut fondée la chapelle dédiée à la Vierge à Hallstun par
Martin duhalde et Marie d'charie. Elle fut enjagée en Eglise par
ville en 1512 du consentement du Curé de Lassusse dont Hallston
formoit un quartier. ce Curé étoit en même temps abbé d'Artibarie
et se nommoit S^r. Martin.

En 1569 Bertrand Vicomte de Labourd fonda l'abbaye de Labarthe,
cette abbaye en 1227 latore de Bohaune auparavant débris, donna à

En 1564 fut fondée l'abbaye de S^r. Bernard près Bayonne.

La Collégiale du S^r. Spirit fut fondée en 1463. M^r les
Chanoines de cette Eglise ont été réduits en 178 au nombre de

Le Couvent de l'^{ordre} des Ursulines au S^r. Spirit fut acheté sur la fin
de 1623.

S^r. Jeandebur

En 1360 Bertrand vicomte de Labourd de Bayonne
fait en faveur de l'Eglise et du Chapitre de Bayonne un
donation de Justice et autres droits signeuriaux de S^r.
Jeandebur. Ce Bertrand eut un fils du même nom qui
fut élu en 1469 évêque de Baye.

Le 15^e avril 1414 les Chanoines de Notre Dame de
Bayonne se plaignirent à Henry R^e d'Angleterre
et d'au^e d'Aquitaine que malgré leur possession immo-
morable du lieu appelli S^r. Jeandebur dans le País de
Labourd, les S^r. d'Artibarie, S^r. lez et Bonsfort —
protégeant les mêmes droits qu'eux sur S^r. Jeandebur.
En conséquence le R^e maintint le chapitre de
Bayonne dans sa possession et offrit aux d'essus-
nommés et à tous autres gentilshommes ou particuliers
de former aucune protestation sur S^r. Jeandebur et les
habitans.

En 1463 Louis XI. accorde pendant son séjour à
S^r. Jeandebur des priviléges aux habitans de cette ville.
Ces priviléges ont été couramment renouvelés par tous
nos R^es. Le R^e décide le 30^e aout 1483.

vers 1372 S^r. Jeandebur armé des navires pour
faire la pêche de la Baleine. Les Basques sont la
premier en Europe, et peuvent être dans le monde connu,
que ont été attaqués ces poisssons monstrueux, et dont les
approches sont si redoutables. Leurs premiers essay-
furent dans leur Côte même où ces poisssons venaient
quelquefois. Leur éloignement et le défaut de la boussole
avait

avuta l'ardure de nos Basques, sans l'entendre —
cependant, car la boussole trouvée, ils ne tarderont
pas d'estayer à trouver le poison qui leur étoit assigné.
L'eventif que conteux

Morue { C'est dans cette recherche qu'ils firent la découverte
de la morue, les îles de Terre-nouvelle et la terre ferme —
découverte de Canada où ils péchotent quantité de Baleines —
sur le fleuve de St. Laurens. C'est à dire qu'ils ont
procédé de 120 ans Christophe Colombe dans ces
parages.

Suivant même l'apport de Cornelle Wijflet et
nouveau monde connu. { Antoine Magun auteur flamand, ce fut un pilote
Basque (d'Andoñes, d'un certain Espagnol) qui —
donna à Christophe Colombe la première connoissance
du nouveau monde. *voyez M. J. Thoré, & M. Masselin dans
son Essai historique sur l'Argonne.*

Les habitans des îles Scandieuses et Ciburn invoyèrent
des plus grands et plus forts vaisseaux en 1617 pour
faire la pêche de la Baleine à la Mer glaciale de
Groenlandie qui est la demeure ordinaire de ce poisson
pendant le jour perpetuel qu'il fait six mois de
l'année.

Pour empêcher ce progrès, les Anglois ignorans en
cette pêche et jaloux de cette entreprise empêchèrent —
nos Basques de descendre à terre à l'île de Groenlandie,
où ils travaillaient à fondre le land des Baleines.
Ce malheur au lieu de détourner, les incita et leurs
succéda l'idée de faire cette opération à bord même.

Le Capitaine

Le Capitaine Sopite de Ciburn est l'homme qui —
procéda à cet ouvrage hardi, qui lui procure en Hollande —
non pas imitation, mais admiration, et un honnorable poste.

1710. a mis à l'an-
ction l'industrie de pecher la Baleine. a peine y a t'il 120 ans que —
les Basques ont enseigné aux Hollandais l'art de

Sopite } Micholane de Ciburn voguait sur les navires —
+ Mémoires en } de Hollande pour instruire cette nation sur la
1710. a mis à l'an-
ction l'industrie de pecher la Baleine. a peine y a t'il 120 ans que —
pecher la Baleine. à peine y a t'il 120 ans que —
Micholane } Micholane de Ciburn voguait sur les navires —
de Hollande pour instruire cette nation sur la
manière d'attaquer et de prendre les Baleines. on —
peut voir le détail circonstancié de tout ce dessus —
dans les mémoires de l'île d'Eluron et dans celui qui —
fut présenté en 1710 à M. Plantion siècle d'après.

En 1542 François I. en renouvelant les priviléges
des habitans des îles Scandieuses, dit qu'ils ont l'équipage
fait de guerre, à leur dépens, douze galères avec —
lesquelles ils ont exposé vaillamment leurs personnes —

Priviléges = Contre nos ennemis : ceux tenus en grande
confiance = Contrainte et réception, et poursuite jusqu'au —
ce Ruy murt } Royaume de Sicile tellement qu'ils ont conquis sur
31 mai 1547. } ayant régné } eux plusieurs navires, entre autres un grand nef —
32 ans d'âge } à deux rangs } que nous avons vu au port de Bordeaux et ramené
1545. = pour notre service = — C'est ainsi que parle ce —
monarque dans l'acte renouvellement des priviléges
accordés à la ville des îles Scandieuses

En 1559 les Communautés des îles Scandieuses
et Uruguay avaient un petit pont sur le canal
de la Barre. Cest apparemment à raison de ce que le
quartier de Barra-burn est encore nommé Cubiburn
par les gens d'un certain âge.

En 1560 Le Roy ordonne qu'on choisira deux députés intout, d'Urrugne et de Cubilhun, ordure de mort en 1560 } S^e Jean de Candale pour assister au chargement et décharge des navires; lesquels députés pristeront verment de fidélité entre les mains du Bayle de S^e Jean de Candale, qui devra donner suivant l'ancien usage les Certificats ce Concernans.

charles IX. } En 1563 Le Roy Charles IX. visita S^e Jean de Candale pour voir s'avoir Reine d'Espagne. Il y trouva le port trop petit pour y faire passer btrain de Cour Majesté. Cependant ordonna aux pâris de Labourt de faire un plus spacieux; ce qui fut exectué.

Henry III. } En 1565 ce Monarque confirma tous les priviléges sur des motifs, est il dit, plus grande que j'aimais.

Henry III. } En 1576 Henry III. les renouvela encore.
Meurt en 1589 }
par les mains }
de Jacq. Clem. }
Cependant nouveau Pont ayant été détruit, le
Pain de Labourt ne voulut pas contribuer à la
construction d'un autre pendant plusieurs années.
on passoit dans des Balteaux, et plus de 500
personnes sans compter beaucoup de bestail
perirent dans la traversée de la rivière. Les
communautés de S^e Jean de Candale et d'Urrugne
touchéees de ce désordre, et vu le refus des pâris de
Labourt pour la construction du pont, le firent
faire ou le port actuel fut trouvé et placé.

En 1570 La Seigneurie de S^e Jean de Candale fut vendue à son habitant par le chapitre de Bayonne avec tous les droits honorifiques.

En 1606, Philippe II. chassa d'Espagne tous les Juifs. Quelques uns en passant resterent ici à S^e Jean de Candale.

Et une sous prétexte de vouloir faire la 5^e communion parcale, après avoir communie cacha la 5^e hostie, ayant

l'avoit ôte de sa bouche et la mit dans son mouchoir.

* il dooit } De quoi M. de Lescard y fit le vicaire s'appeler et l'ôta
être de ses sacrements. tout le Bourg alarmé fit cette sacrilège et la
brûla toute vive avec ses joyeaux et bijoux sans aucun

* de Samson } formalité. De quoi les Juifs s'en plaignirent à Sa Majesté
l'Andalou. C Henry IV. & après incontinent on les chassa tous où il
vivait à Bayonne.

Henry IV. }
meurt en 1610 }
En 1609 M. M. d'Espagne President et de Lanore

sorciers } conseillers au parlement de Bordeaux furent commis
prétendus } pour faire le procès aux sorciers ou pretendus
sorciers juifs de Labourt.

en l'île fortifiée par le même M. de Lanore cité
un grand nombre de particuliers de nos pais
convaincus d'être de sorcier, et exécutés en
Consequence. Suiv. M. Thoré le nombre est de 600.

Les Bayle et Jurats de S^e Jean de Candale prennent
parti contre M. les Pères Lamassé, Lanson, et de
Barriturane, ainsi que contre trois autres
convaincus

convaincus de sortilège sur la déposition des témoins.
Ils firent appel de la sentence rendue contre eux
parmi les Commissaires devant le juge de l'église
M^r. le bœque ou son officier. Ils sont deboutés
de leur demande, l'officialité de Bayonne étant
reputée et reconnue; l'auteur des aigues com.
éclate au parlement de Bordeaux assiste à la
déposition des témoins contre ces mêmes prêtres.
Sur le point d'être jugé, ils se vident de la prison.

Un autre d'une honnête famille d'arcain
Chaquebelaud avoué enge fut pour accusation
de sortilège brûlé à la place d'arcain. Il fut
le premier exécuté.

L'abbé Miguelena de Ciburn, Confesseur
et de grand age, ainsi que Bocat Biare,
furent pour partie accusation brûlés à Bayonne.
Ce Bocat fut convaincu d'avoir été au sabbat
tonné dans l'église de Ciburn trois ou quatre. Il
avoua qu'il en plus de 200 l'eût d'une estrange
façon par lui à ce sabbat. Bocat entraîné par
l'illusion et par une imagination ridiculement
frappé convint d'en faire dont il est accusé;
et pour toute justification il dit qu'il avoit
faict de célébrer au sabbat pour exercer aux
Cérémonies de la messe avant de la dire publiquement
dans l'apostolice. En toute observation seroit
superflue: le priege distomps et l'aveuglement
des Esprits -

des Esprits parlent assé et disent tout.

En 1612 établissement des Recollets à S. Iean de l'Isle.
à cette époque les Bayle et leurs frères de cette ville étoient
Recollets { M. M. Haranedor, Donatzen, Hingoyen, Légaré, et
établissons { Urritague. Le sieur Jannet Haranedor étoit
l'indie de ces Religieux.

Cinq de ces Religieux furent d'abord placés au
quartier d'Ithurburu. aprèz y avoir demeuré
quelque peu de temps, ils demanderent l'implacemens
qui ils occupent présentement. S. Iean de l'Isle qui se
regardoit seul propriétaire du terrain, leur
accorda; et fit transporter les matériaux nécessaires
à la nouvelle construction.

Il y eut des grandes discussions entre la Commun
de S. Iean de l'Isle et Ciburn au sujet du terrain accordé
sur lequel Ciburn formoit des pretentions, ainsi
que M. d'Ithurburu et Urritague: on n'entre point
dans le détail de ces discussions: on le trouve dans
l'acte de la fondation de ce monastere. On se borne
à dire que M. De Gourges conseiller du Roi se
trouva à S. Iean de l'Isle dans cette conjoncture -
ce que ce Magistrat sans entrer dans le fond des
pretentions respectives, apparaît tous les Esprits, et
ordonna que l'église du nouveau couvent seroit
dédicée à la Vierge de Paix. L'acte de fondation
rapporte au sujet de cet établissement.

En 1627 Lettre de remerciement par M.
Philipeaux avec cette adresse à M. M. les
Bayle et fîrati des S. Scandolus, par S. Scandolus

l'île de Rhé
Secourue
vers 1621.

{ Ce Ministre leur dit qu'il a reçu la lettre
par laquelle ils lui donnent avis qu'ils ont
équipé, armé, et envoyé quinze Pénasses vers l'île
de Rhé avec des choses nécessaires. Il leur manque
qu'il leur informe le Roy qui leur en sait un bon
gré, et leur offre ses services. cette lettre est
datée de S. Germain en Laye, le 26^e Sep^r. 1627.

En 1632 Louis XIII. dit qu'il renouvelle les
privileges des habitans des S. Scandolus, en
avant de ce second
par Louis XIII. le
1632. Consideration de la fidélité et affection qui s'étais ont
toujours fait paraître au bien du service des
Roy nos Prédécessors, et pour les gratifier d'avoir
secouru l'île de Rhé (dont la partie paraissait
prochain) avec les pénasses et mariniers lorsque
elle étoit assiégié par les Anglois. Tels sont les
propres termes de Louis XIII.

Nota. I'est connant que les archives de Bayonne
et l'autour de l'histoire de la Rochelle attribuent
aux Bayonnais l'avantage de la gloire du service
essentiel rendu à la France en jettant des secours
signales dans l'île de Rhé dont la partie paraissait
inevitale.

La lettre dem. Philipeaux qui existe en original
dans les

Dans les archives des S. Scandolus, et la déclaration
formelle du Roy sont sans doute presque suffisantes
pour confondre une erreur aussi frappante. L'ordre
arcos oratorien qui a écrit depuis l'histoire de la
Rochelle aura été vraisemblablement induit à
cette lourde bavarie par les mémoires des Bayonnais.

Cette belle expédition fut faite à S. Scandolus :
tous les équipages étoient barques. Ce n'est pas
Bayonne, Cest S. Scandolus qui a informé la Cour
ibagnable de l'envoy d'un secours aussi utile. Un d'ibagnette
de S. Scandolus étoit armateur de cette flottille.

Celui ci avoit pour coassassin d'amid armement
un dandoin de Bayonne. C'est toute la part que
cette dernière ville doit et peut prétendre au service
important rendu à l'île de Rhé : Service qui fut
lever le siège de cette place chef du dais d'armes du
Poitou.

L'entreprise de ces pénasses étoit d'autant plus
hardie et d'autant plus heureusement conduite,
qu'elles passèrent sous le canon de l'escadre ennemie.

l'espagnol { En 1636 une armée espagnole étoit à S. Scandolus
et dans ses environs. Elle s'empara du fort de Verboe,
brûla quelques maisons, fit des fortifications
à Bordagain, Ciburg et S. Scandolus.

Louis XIII. Le Roy de France envoia un corps d'armes au
Labourt

En 1638. Le Prince de Condé arriva
dans le royaume pour faire la paix, mais
l'ordre fut rompu.

46

Le Labourt commandé par le Due d'Espernon Gouverneur de la province. Elle campa à Sèquelles et à Urtaritz. Celle des ennemis après le siège d'un an entier dans le País basque se retira en Espagne.

Le Gouvernement du Sorboa fut donné au Roi Dubouy Cap^{te} au régiment de l'Écossais. Il le posséda quelques années; mais ses vexations exercées sur le peuple ayant été représentées au Roi, ainsi que l'inutilité de ce fort; S.M. l'ordonna sa démolition.

ursulines
établies.

{ En 1639 furent établies les Dames Ursulines.
Dame Françoise de Chibau veuve de J^r. Martin de Hirigoyen, accompagnée du V^e. Daunioraziras de St. Jean de Luz et représentant cette ville, fut au couvent de St. Ursule au faubourg St. Esprit à Bayonne demander quelques Religieuses: elles obtinrent trois qui furent les premières établies au Couvent de St. Jean de Luz. Cefut le vœu hospital que la ville ceda pour cet établissement. La même Dame Françoise de Chibau en devint fondatrice. Elle donna 10000^{rs} pour cet objet, et elle entra elle-même religieuse dans le nouveau couvent.

transformer{ En 1678. Le Seigneur évêque Jules Ferron de la Ferronnière, touché des alertes que la mer donnait presque chaque année à ces Religieuses, concéda et accepta le pieux dessin de leur établir un asile, à St. Ithurbe, moyennant

Bayonne
sauvi-
comme en
1595.

une quête qu'il fit faire dans son diocèse.

En attendant que ~~le~~ ^{le} nouveau Couvent fut bâti, ce Seigneur évêque les transféra temporairement dans l'hôpital, le 26 mois de Jan 178

En 1784, le 26 octobre, un vicaire général fit la Bénédiction de la nouvelle église dans le nouveau couvent, où les Religieuses s'étoient déjà transportées depuis quelque peu de temps sous les auspices de leur Directeur, Loris M. Arnault Pagan.

En 1643 se passèrent ces fameux débats occasionnés par deux partis déclarés et armés l'un contre l'autre au sujet de la charge de Bailli^g. La pluralité des suffrages des Paroissiens dudit Labourt devait déterminer le choix. La concurrence rouloit entre les Sieurs d'Urbubie et St. Pie. Ceux qui tenaient pour le premier étaient distingués par la dénomination de Sabat-curi: ceux qui étoient pour le second sous celle de Sabat-gorri. Il se commut a ce sujet beaucoup de désordres et de morts. Le St. Pie Urbubie fut reconnu Bailli^g de Labourt.

En 1654 Pedro munus martilla, natif de Logroño en Espagne, homme de grande invention logea à St. Jean de Luz dans la maison de Garrangaence à côté de la croix de Pierre d'Ithurbe, chez Pedro filquierre Portugais, et marié Garay corjons.

Conjoints. C'étoit un Espion qui entretenoit une
correspondance avec les deux Batte-ville general
Espagnol. La trahison fut decouverte par les dits
Conjoints qui en donnèrent avis au Bailli des ^{es} Jann-
delus. Celui-ci oubliant dans ce moment l'autorité
qu'il avoit en main, informa de l'événement le ^s
d'urthubie comme Baillié. Celui-ci se rendit à St.
Janndelus à la tête des hommes armés : il fit
arrêter Pedro-munoz lequel fut condamné à
mort et exécuté à Bayonne le ^{1^{er}} avril 1651.

C'est en 1660 appelle de cet arrêtément (dit-on)
que le titre de Vicomte fut accordé aux
d'urthubis. La Ville de Bayonne reconnut aux
Conjoints filiiere et Garay délateurs une pension
vagere de 300.000

nota!

une tradition porte que Pedro-munoz fut
surpris à Etche-handia vis à vis Candauinca
fabriquant les clubs pour entrer à Bayonne.

Mariage
de Louis XIV.

{ En 1660 fut célébré à St. Janndelus l'auguste
Mariage de Louis XIV. avec l'Infante d'Espagne.
Le Roy étoit logé dans la Maison de Mocoinea
ou Lohabigancas, la Sicine à Chanoine.
Ladieu qui alloit d'Ulogis Sudroy à l'Eglise,
étoit tendue des riches tapisseries. L'Evêque de
Bayonne (Dolce) en habits pontificaux receut

la Confrérie ^{de} l'Agais commençant en aoust 1659. Le 26 Confrérie
finissant en moins de quatre mois. le 26 Juin 1660, le Mariage fut célébré,

Leurs Majestés à la porte de l'Eglise, et après avoir
dit la messe, il bénit leur mariage. La Confrérie
cette cérémonie célébre en faisant jeter au peuple
une grande quantité des piées d'or et d'argent
fabriquées express pour la solennité dont il s'agit.
Ces Medailla qu'on appelloit piées d'Allegorie,
représentent le Roy et la Reine, et dans le revers la
ville de St. Janndelus. Sur laquelle tombe une pluie
d'or avec cette inscription latine, non (alter alter)

L'Eglise de St. Janndelus conserve un monument
précieux de cet illustre événement. C'est une
Chapelle ou Vays Sacré, avec un assortiment
propre à la célébration de la St. messe. Elle tient
cest honnorable présent de la piété du Roy qui y a
reçu la bénédiction nuptiale.

Le jour de la fete dieu que je trouva le 2^e de May
sa Majesté assista à l'approcession solennelle qui
par extraordinaire passa par la Rue d'Orbigny.

L'anniversaire ou l'obit du 9 Juin a été fondé
à St. Janndelus par une Dame de Mocoinea en
Mémorial du rôiu célébre du Mariage Sudroy.

En 1660 le Roy accorda pendant son séjour à
St. Janndelus l'amnistie générale. Et tout les excess
commis au sujet des Sabel-curtz et Sabel-gomis dont
il a été fait mention ay deuis. Les archives de
l'hôtel de

L'hôtel-de-ville de St. Jean-d'Angély offrant divers titres assez intéressants et curieux qui ne sont pas rapportés dans le chapitre que vient d'être traité, et qui paraîtra avec quelque fondement un peu trop ample aux yeux des cours qui ne font pas un intérêt particulier à ce qui concerne St. Jean.

On n'a pas cùm d'avoir parlé dela descente à St. Jean-d'Angély de M. l'Étendard d'Iurthubie en 1624 à la tête d'un grand nombre d'habitans d'Irrugne qui firent à deux heures après minuit l'enlèvement de quelques prisonniers; ni du meurtre commis à ce sujet sur la personne du s^r Gasparac Jurat de St. Jean-d'Angély. Cela demanderoit un long détail.

On passe également sous silence le transport d'un Baïle de St. Jean-d'Angély à la tête de cent hommes armés à Villefranche. On ne veut pas rappeler ici le meurtre du Puyot, ou Lieutenant de Puyot de la Marchandise (Larralde) par les dom'bandas.

Noblesse

In 830^l Ignace d'Alanne Basque d'Urtas de Cize, p^r s^r Jean Pic de Port, parvint par sa valeur, du temps d'Eneco Arista, l^e Roi de Navarre, à la première charge militaire, en 830.

Notas/ On trouve dans les anciens titres de cette maison que son vrai nom est Larrrea et non Lalanne-mot Gascon qui signifie Lande.

et Eneco

cet Eneco Arista Selon M. Doyheney, fortain, dela maison vicomtale de Baygory.

Les familles d'Alanne établies à Pau, à Bordeaux et à Dax, tiennent leur origine de cette maison d'Alanne pris l^e Jean Pic de Port.

Notas/ Baïole et l'historien du Bearn ne pensent pas que cet Eneco Arista sorte de la maison vicomtale de Baygory.

En 1007 fleurissoit Guillaume de St. P^rce ayant s^r P^rce { de Brunet de St. P^rce Gouverneur de Bayonne - en 1296

La maison et biens de St. P^rce furent vendus ou engagés en 1450 en faveur dela maison d'Amour. Un Frâtre et un fringoyer sont tombe de cette acte.

1516 { Jean de St. P^rce Baillif de Labouret en 1516. Ce dernier étant allié avec la maison d'Amour, la charge y resta jusqu'à ce qu'elle entra à celle d'Iurthubie qui s'en trouvoit pourvue en 1514.

La maison d'Espelette delaquelle descendait Pierre d'Espelette évêque de Bayonne en 1470, est très ancienne. Elle a été honorée du sang royal de Navarre. une fille nommée Anne fille de Leonel de Navarre chef des marchaux du royaume, fils naturel de Charles de Navarre ayant été mariée à un —

a un Seigneur d'Espelette.

- 1470 { Yribie paroit parmi d'autres nobles du Pais
Barque
Guillaume Seigneur d'Yribie occupe un rang
intingué. C'étoit un des principaux Seigneurs qui
accompagnèrent en France l'Infant de Navarre
fils du Roi Charles II.

- 1484 { Louis d'Yribie obtint les Lettres de Baillié
de Labourt.

- 1493 { Nicolas Lachet du Pais de Labourt Gouverneur
de Dax et de Bayonne.

- 1494 { Ogier de Lachet Baillié de Labourt.

- Les Seigneurs de Garro et de Lachet Diocésains
de Bayonne rendirent un service notable à
Charles II. Roi de Navarre, ayant assisté au
château de Daleux où il étoit prisonnier pour
raison de meurtre commis sur la personne de
Charles d'Espagne comte de France, massacrée
par ses ordres à l'aigle en Normandie.

Charles Roi de Navarre (dit un observateur)
dont il est question dans cet article, est le même
Prince du Sang connu dans notre histoire sous le
nom de Charles le mauvais. C'étoit un monstre
capable des plus grands crimes, et qui fit à la
France, lors de la Subversion du royaume après la prise
du Roi

du Roi Jean à Poitiers, plus de mal encore que les Anglois,
tous les historiens n'en parlent qu'avec horreur; -
ainsi vouloir éliminer la maison de Garro et de
Lachet pour avoir aidé ce monstre à s'évader de la
prison, où on le retenoit avec toute raison, c'est tout.
Comme si on les eût d'avoir déchaîné un tigre
- force pour le lacher sur leurs compatriotes.

- notes / Garro paroit en 1470 parmi des nobles du
1470 { Pais Barque.

- Il a déjà été question de Raimond de Sault du
Pais de Labourt. Celui ci devint chef de la maison
Vicomtesse de Bayonne.

- 1490 { une de Sault fit donation du patronage d'Harpone
en faveur des chanoines de Nonceaux.

- 1499 { on trouve des Vicomtes de Bayonne, ib. &c.
Nommoient Garcis

on trouve un Garcis en 1482 Roi de Navarre. -
Mais si sortoit il de la maison des Vicomtes de
Bayonne? on ignore cette circonstance.

- 1520 { Arbela Dorcangues vend toute la Dame
d'Urdaintz à l'Eglise de Bayonne pour 100 mille francs

- 1470 { Beltrunce paroit parmi d'autres Nobles
1273 { La Maison de Beltrunce a été honorée de
alliées

alliances d'Aeon, Luxe, 5^e fonda &c.

Michelota dura fille de Gracian Seigneur de Gramont Vicomte de Navarre Grand maistre d'hotel de Charles de Navarre Prince de Viane, fut mariee a un Seigneur de Belzunce.

1350 { Guillerme Arnau Seigneur de Belzunce Gouverneur de la ville et chateau de Dax. Il rendit des grands services a Charles Roi de Navarre, comte d'Evreux

Le Gouvernement de Mauléon et Puis de Toulouse, a domenee 100 ans dans la maison de Belzunce.

1372 { Antoine de Belzunce Maire de Bayonne. Il sortoit de la maison de Belzunce en basse Navarre

notes L'aperte des titres causee par son incendie et les guerres civiles et étrangères empêchent de reproduire la descente généalogique des seigneurs qu'elle a produite. Les Belzunques portent la qualité des Vicomtes depuis 500 ans.

Deux seigneurs de cette maison ont été honorés des charges de grand chambellan et grand Ecuier du Roi de Navarre. Un autre a été donne pour Gouverneur au Roi Henry IV. durant son barage.

Antoine de Belzunce étoit Gouverneur de Pimiroi sous le Roi Henry le grand. Son fils horitier de sa valeur en donna des preuves au siège d'ostende.

^{honorables} Le dernier chef de cette famille en a conservé et augmenté l'lustre. Il s'est signalé par son intrépidité et partout les talents militaires qui caractérisent le grand capitaine. Il étoit décore du grade d'Lieutenant général. Il a fait honneur aux armes de France et à sa patrie à laquelle il étoit spécialement attaché. Couvert de gloire, il est mort dans un age peu avancé dans l'île de St Domingue dont le Roi lui avoit confié le Gouvernement.

Les Seigneurs de Belzunce portent dans leurs armes un Dragon à trois têtes, parceque Antoine de Belzunce combattit et tua un monstre d'une horrible grandeur qui évoroit aux environs de Bayonne les hommes et les bestiaux. Le grand effort qu'il fit dans ce combat lui coûta la vie. Il gis dans l'église des Jacobins de Bayonne dans la chapelle de la maison de Belzunce.

La maison de Belzunce en récompense d'un service aussi signalé eut la dixme de Pierre d'Irube où ce monstre fut tué.

Bernard Evêque de Bayonne en 1190, sorti de l'ancienne maison de Laccarru au Royaume de Navarre fut un des Généraux de l'armée navale envoyé par Richard Roi d'Angleterre en la corse.

terre 5^e

a Joanne Henrici origenem bativit hodie -
 Laccaro ablitenes qui inter principios navarro-
 procos recessentur. Laccaro autem cognomen ab-
 uxore Joannis henrici Laccareni dinastie cui in-
 celebre nomen inter nobilos vascitanos fuit -
 Gentili accessit: ex illo enim conjugio nati sunt
 Martinus henrici Laccaro Dominus qui carolo II.
 Regi vorillani inimus in Navarra scimma cum
 Laude genit, filiumque reliquit sibi cognominum
 qui ablitennom dinasticum obtinuit; primusque
 in eo regno Marescallus creatus fuit, et Joann -
 Henrici que asiayni Domina collocata est,
 peperit que Joannem henrici asiaynum Laccaro
 dominum oblit henricus rex Domaglone an. 1274.

notes

on trouve ailleurs que ce Martin henry -
 Laccaro étoit le premier marchal de Navarre -
 sous le Règne de Charles III en 1390.

Les mots latins cy dessus, et tout ce qui vient d'être
 dit en general sur quelques maisons Nobles du País -
 Basque, sont tiré de l'historien Doyhenard, du livre
 de la Champsagne &c.

on eut souhaité extraire de chaque maison -
 noble du País basque. Pour remplir cet objet on
 auroit du avoit entre les mains les titres ou memoires
 fidèles qu'on ne connois point. Le défaut de ces mémor

titres

titres est cause qu'on n'apart donne plus d'endue à -
 certains chapitres, et qu'on a passé sous silence bien
 d'événemens relatifs au País basque et aux familles
 de ces Contrées.

Il est vraisemblable que ce que nous appellen -
 infangous, étoient des particuliers qui devoient
 prendre la armes, et se joindre aux Gentil-hommes.

Le Roi accordoit à chaque Gentil-homme -
 cinq ou six infangous qui jouisoient des certain
 droits de noblesse.

Observations.

1^o. L'orthographe et la prononciation dans le basque exigent la plus grande exactitude. une seule lettre mal écrite ou mal prononcée exprimera une chose pour l'autre. Exemples.

ametxa (bois taureau)	ametsa (Songe)
aztia -- (Magicien)	astia (Loisir)
Bertia (vertu)	Bertia (animal)
Etoi (apri demain)	Esi (desespere)
Erquerael (la gauche)	Erquemag (remerciement)
eu, (vous)	eu. (feu)
hacia (semence, nous)	hasia (Communié)
hatza (dommagine, trace)	hatsa (respiration)
hotca (froid)	hotsa (venom)
Icurria (porte)	Iurria (vers) &c

2^o. Le Basque espagnol n'a jamais la lettre H : il a tort. cette lettre est souvent d'un usage indiscutable. Exemples

arana (Prune)	harana (valley)
erila (le doigt)	herria (pays)
ura (l'eau)	hura (cette là)
urra (défaire)	hurral (noisette)
area (rapport)	haria (fil)
erroa (racine)	erhoa (fou)
aixa (insolent)	haica (vent)

3° Le Basque aime l'abréviation
tauncoa pour taun-goicoa. artcaina p^r arri-caina.
arthaldea p^r ardi-aldea analdea; abrea p^r aborea
Burasoa p^r Buru-alsoa. i'scaina, camaltcaina -
pour i'scaina, gaman'caina. i'stola p^r ihintzofka
abretia, pour aboretua. Le grand nombre des groupes
faisoit la richesse de nos premiers pères habitans des
Pyrénées.

nota/ 4° amo est un mot gominque qui signifie Boisson :
C'est pourquoi l'on dit mahats-amo. sagarnoa.

Tia, aga, tsua, tsa, tcca, sont des terminaisons
pour signifier la quantité. tsamila. sagardia, —
legarria, tspelita, joneguita, ou jendotcea, harraga,
lleraga, ametzaga. D'où vient qu'on ne dit pas —
Sagardia au lieu de sagardia, tout comme on dit
Mahatsia, quoique l'un et l'autre mot finissent
par une consonne?

5° on devroit absolument supprimer ces terminaisons
can, et coan aussi dans les significations suivantes
ancien d'etxetican, handican, guerostican pour —
quoique pas dire. Etxetica, handica, guerostica! —
ancien hartaraingoan, emataraingoan, pour quoi
ne pas dire: hartaraino, ematraino? coan est
nécessaire ici: i'licaracoan hiltza; Etchoracoan —
Eromatean pour bidabar eramatza.

6° ecat est ecatza souvent une terminaison surabondante
et très inutile. Pourquoi dire etchecotgal, biharrotgal,
heltzecotgal? ancien de etchego, biharco, heltzoco?
ecat est nécessaire ici, curtegal, entegar, harontgal,
presque jamais dans un verbe. ecat doit quelquefois
signifier ainsi que. Par ex; eguna degacuntgal,
Erwan degantgal, alors il a la même signification
que amoreae gatia: eguna degacum amoreae gatia.
En effet eguna degacum, Erwan degan ne signifient
pas assis bien la conjonction ainsi que ou de.

Quelques Particularités du Basque.

7° haunra et umea signifient enfant en général.
haundioca exprime le frère ou la sœur sans désigner
le sexe. areba désigne la sœur du frère, airpa
la sœur de la sœur.

Le latin, le françois et l'espagnol disent si.
Le Basque a un autre terme pour exprimer cette
conjonction, c'est ba joint à un verbe. ba —
nahi badut, nahi badu, nahi badu. —
heldu bainaiz heldu bagore, heldu bada.

Le mot baldin est surabondant longuillet —
joint à un verbe; il ne signifie rien longuillet
et isolé.

9° on ne connaît que l'hebreu qui comme le
Basque désigne le sexe auquel il appartient.

ces deux langues possèdent cet avantage digne d'admiration. Ex. 10, no : indag indan; equic, equin; emac, emar; Badiat, badinat; badi, badi; Badiague, bardinagu.

40. Le latin et le françois ne distinguent point par le mot bois, le different usage qu'on en fait. — ces deux langues disent bois à boire, bois à travailler, c'est toujours bois. Le françois a un nom propre pour le bois à boire, et un autre pour le bois à travailler. Eguria, cura. gare et egur deux termes pour un vent du françois, pour dire ce jour. jat, barda, authen, etc., mots succincts que le latin et le françois ne connaissent pas, et qui rendent ces mots trainam, l'annee dernière, hier au Soir, Cette anné, apres demain.

41. Le mot othe joint à un verbe dénote — l'interrogation mêlée du doute. Un othe du? Quin othe du? heldu othe da? othe iut? othe duu? othe du?

69

65

Table des matières.

	Page	67
aquitaine	1 ^{er}	
Cantabres	2.	
Gascogne	3.	
observation	5.	
observation	6.	
Labourt & Navarre	7.	
Languedoc	9.	
Riches propriétés du Basque	13 & 56.	
agots	16	
Catalogue des évêques de Bay.	18	
ordre du Sinode, à Bay, en 1577.	22	
archidiocèse & officialité de fontis rabidae, quingue villarum, de Lérin, Bastan,	—	
de cize et Baygorry	23. 24. &c	25
Dénombrement fait avant 1650 des maisons, & feux de Bay & de chaque paroisse depuis délabourt.	25. &c	26
Bayonne	27	
Communautés religieuses, en ville.	29	
Processions instituées	31	
Eglises & comm. ^{te} hors ville	32	
s ^{te} Jeandebur	33	
Baleine	34	
Morue & nouveau monde connus	35	
Privileges confirmés	36	
Pouvoir des sorciers prétendus	37	

Table des matières

68

Recoletri établis	39
L'île de Rhé secourue par s ^{tr} de Sully	40
L'armée espagnole à s ^{tr} de Sully	41
Versulines établies & transférées	42
Sabelcouri & gouri Baye Sauvage	43
Mariage de Louis XIV. & ses Bienfaits	44
noblesse d'ulysse Barque	46
s ^{tr} Péé	28 &c 47
Opulette	19 &c 47
Urbubie, Labet, Garro, Sault	19. 20. 48 &c 49
Echau, Garcis, ou Baygorre	18. 20. &c 49
Belzunce, Darcangues	49
Gramont	50
Lacarre	19 &c 51
Sosiondo	20
Dolce	21
orthographe du Barque	55
Propriétés du Barque	56. 57. &c 58

